



LE TEMPLE

**Non nobis domine, non nobis, sed nomini, tuo da
gloriam
Non pas pour nous Seigneur mais à la gloire de ton
nom**

**Très Noble Commandeur, Chevaliers, Ecuyers,
Novices, chers Amis.**

Quand j'ai décidé de réaliser ce travail sur la création et l'histoire de notre Ordre je savais m'attaquer à un dur labeur, mais il m'a semblé nécessaire de vous part du maximum d'informations que j'avais pu centraliser, ceci afin de remettre en mémoire pour ceux qui "savent", et surtout pour donner un éclairage à ceux qui ne "savent pas", ou qui ne savent pas suffisamment, groupe dont je faisais partie avant de commencer mes recherches de façon plus approfondie il y a quelques mois.

En effet comme souvent dans nos Associations de tous ordres, la science et la connaissance ne se donnent qu'au compte goutte et nous nous devons souvent de découvrir par nous-mêmes les informations nécessaires à la connaissance et aux raisons de notre présence ici.

Ma rencontre avec Dom Fernando Campella Pinto Ferreira de Sousa Fontes actuellement Prince Régent de l'OSMTH, , m'a donné l'impulsion nécessaire pour déclencher ce document.

Pour cela ce travail sera présenté en plusieurs étapes, la première aujourd'hui sera générale et quelque peu historique. La seconde sera plus appliquée aux raisons philosophiques et symboliques qui motivent notre Ordre. La troisième et dernière partie sera basée sur le côté plus pragmatique de notre action Chevalière au troisième millénaire, sur la mise en pratique de notre action Chevalière discrète, voire secrète, ainsi que la suite à y donner pour fortifier notre Ordre dans l'avenir, ceci conformément à l'engagement que nous prenons lors de notre adoubement.

Donc dans un premier temps, je ferai une présentation chronologique de l'Ordre du Temple. Il faut savoir que cela se présente en 2 époques vraiment distinctes, la première de 1099, à Jacques de Molay en 1313/14 et la seconde période de 1313/14 à nos jours.

PREMIERE PARTIE 1099/1113/1314

En 1099 la première croisade parvient à Jérusalem, 22 ans plus tard Hugues de Payens sera sur les lieux pour y créer l'Ordre du Temple. On prononcera des vœux, on combattrà, on créera d'autres Ordre Militaire en terre sainte en Balique en Espagne au Portugal.

Comme chacun le sait l'année de départ semble être 1118, année où 9 Chevaliers se réunissent pour fonder l'Ordre du Temple, ces Chevaliers étaient conduits par Hugues de Payens et fondèrent initialement l'Ordre des "Pauvres Chevaliers du Christ". Il semble que les Chevaliers en question aient été beaucoup plus nombreux mais que l'histoire n'en a retenu que 9 principaux dont nous vénérons la mémoire aujourd'hui en allumant les feux de nos Commanderies à l'Ouverture de chaque Chapitre.

Il faut savoir que ces Chevaliers se considéraient comme des moines mais qu'ils se considéraient aussi comme des hommes d'armes, en fait des moines/soldats. Ce qui leur permis de créer ainsi le premier Ordre Militaire et Religieux dont nous nous réclamons aujourd'hui, et qui a justifié l'appellation d'Ordre Militaire et Religieux.

En 1119 ce groupe de 9 Chevaliers, sous l'impulsion de Hugues de Payens, Chevaliers dont je vous rappelle les noms une fois encore : **Hugues de Payens, Geoffroy de Saint OMER, André de MONBARD, GONDEMAR, PAYEN de MONTDIDIER, RORAL, GODEFROY, GODEFROY BISSOT, et Archambeau de Saint AMANT**, créent la "Milice du Temple" lorsque Baudouin II en sa qualité de roi de Jérusalem leur offre une demeure dans le voisinage d'un couvent de chanoines réguliers sur l'emplacement du Temple de Salomon, d'où de nombreuses associations d'idées dues simplement à l'emplacement de cette demeure sur ce lieu hautement symbolique et spirituel.

La naissance de l'Ordre remonterait aux environs de 1050. Selon les chroniqueurs, des marchands de l'ancienne république d'Amalfi ont obtenu du calife d'Egypte l'autorisation de construire à Jérusalem une église, un couvent et un hôpital destinés à soigner les pèlerins malades - sans distinction de race ou de religion. Les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem - la communauté monastique qui administrait l'hôpital pour les pèlerins en Terre Sainte - deviennent un Ordre religieux, indépendant, sous la conduite du bienheureux Gérard. En effet, par une bulle papale promulguée le 15 février 1113, le Pape Pascal II consacra la fondation de l'Ordre et le plaça sous la protection du Saint-siège, lui assurant le droit d'élire ses chefs sans l'intervention d'aucune autre autorité ecclésiastique ou laïque. En vertu de cette bulle papale, l'hôpital devint un Ordre religieux exempt de l'Eglise. Le rôle de l'Ordre était de soigner et de défendre les malades et les pèlerins dans les territoires que les croisés avaient conquis aux musulmans. L'Ordre devint ainsi à la fois religieux et militaire. Tous ses Chevaliers étaient des religieux liés par les trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ce qui n'était pas souvent respecté d'ailleurs. L'Ordre adopta la croix blanche à huit pointes qui est encore aujourd'hui le symbole de St Jean, et élargit sa mission à la défense de la chrétienté.



Une coupure pour vous citer les Ordres émanant des Templiers et qu'il est bon de connaître pour en faire le distinguo : (pour précision ces Ordres ne concernent que les Ordres Militaires et religieux)

L'ORDRE DU SAINT-SEPULCRE DE JERUSALEM

L'Ordre du Saint-Sépulcre doit son institution à l'antique coutume d'armer des chevaliers sur le tombeau du Christ, au temps des croisades. Les historiens rapportent que Godefroy de Bouillon fonda en 1099 un ordre de chanoines réguliers dont la mission était de veiller sur le Saint-Sépulcre et d'y célébrer les offices. Ces religieux furent placés en 1112 sous la règle de Saint Augustin par le patriarche de Jérusalem, et confirmés comme tels dix ans après par une bulle de Calixte II. Mais, ce n'est que bien plus tard que cet ordre ne devint un ordre de chevalerie.

Ordre du Saint Sépulcre

L'ORDRE TEUTONIQUE

(1 planche entière pourrait lui être dédiée voir annexes)

L'Ordre Teutonique (en allemand Deutscher Ritter Orden), dit encore de Sainte Marie des Allemands, tire son origine d'un poste de secours installé sous la tente, par de riches marchands de Brême et de Lûbeck pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre, au moment de la troisième croisade (1189-1192).

**Un peu d'histoire

Les ordres religieux militaires d'après Alain Demurger

L'ORDRE DE SAINT-LAZARE DE JERUSALEM, Et, Notre-dame DU MONT CARMEL

Si la tradition le fait remonter à Jean Hyrcan, fils de Simon Macchabée, la véritable histoire de l'ordre commence, comme pour les Templiers ou les Hospitaliers, avec l'arrivée des croisés à Jérusalem en 1099. Les Lazaristes sont alors des frères hospitaliers s'occupant particulièrement des lépreux, d'où l'invocation de Saint Lazare, patron de ces malades. Le premier grand maître fut le bienheureux Gérard Tenque auquel succéda Roger Boyant, ancien recteur de l'Hôpital de Saint Jean, devenu lépreux, d'où la coutume qui voulut que les grands maîtres fussent lépreux.

L'ORDRE DE MONTESA

L'Ordre de Montesa (Ôrden de Montesa) tire son origine de l'Ordre du Temple. Quand ce dernier fut dissous par le pape Clément V, le roi d'Aragon Jaime II, créa le nouvel ordre de Nuestra Senora de Montesa à partir de la branche aragonaise des Templiers, reconnue innocente lors du procès.

Ordre militaire et religieux de Montesa

L'ORDRE DU CHRIST DU PORTUGAL

Après l'abolition de l'Ordre du Temple, le roi de Portugal Dinis 1er obtint, en 1319, du pape Jean XXII l'autorisation de créer la Milice du Christ (en portugais Ordem Militar de Christo). Ce fut, dans le principe, une simple continuation, sous un nom nouveau, de celui du Temple et de nombreux Templiers y trouvèrent refuge. Les chevaliers du Christ, comme ceux du Temple, étaient destinés à combattre les Maures; ils conservèrent l'habit blanc et la croix rouge du Temple. Même s'il était exclusivement Portugais, l'Ordre du Christ restait cependant affilié à celui de Calatrava. Le chef-lieu de l'ordre était à Castro-Marino, plus tard, il fut transporté à Thomar.

Le couvent du Christ à Tomar Portugal

La succession de l'ordre du Temple au Portugal

Les drapeaux de la flotte navale de l'Ordre

L'ORDRE DE CALATRAVA

L'Ordre de Calatrava (Ôrden de Calatrava), le plus ancien des ordres ibériques, fut fondé en 1158 par Raimundo Serrat, abbé du monastère cistercien de Fitero, en Espagne, pour défendre la forteresse de Calatrava située le long de la frontière avec la zone musulmane, au sud de la Castille. Cette forteresse (Qal'at Rabah) avait été reprise aux Maures en 1145, par le roi de Castille Alfonso VII, qui l'avait préalablement donnée aux Templiers. Mais, les Templiers, se sentant incapables de la défendre face à l'offensive des Almohades, avaient rendu la forteresse au roi dix ans plus tard.

Ordre militaire et religieux de Calatrav

L'ORDRE DE SAINTE-MARIE D'ESPAGNE

Le grand élan de la reconquista espagnole s'apaise après 1250. Seul le royaume de Grenade, dans le sud de l'Espagne, reste aux mains des musulmans, La Castille veut contrôler le détroit de Gibraltar pour empêcher la dynastie mérinide du Maroc de secourir Grenade et déjà l'on envisage des croisades en Afrique du Nord. Alfonso X le Sage crée alors à Carthagène, en 1272, l'Ordre de Sainte-Marie d'Espagne (Orden de Santa Maria), sur le modèle de Calatrava.

L'ORDRE DES CHEVALIERS Porte-glaive

L'Ordre des Chevaliers Porte-glaive est un ordre religieux et militaire, créé en 1202 par Albert de Buxhòvden, évêque de Livonie (fondateur de la ville de Riga), et approuvé en 1204 par le pape Innocent III. L'ordre qui portait aussi les noms de Chevaliers des Deux Epées, et Frères de l'Epée (en allemand Schwerbrüderorden), avait pour objet la défense des chrétiens contre les païens des régions voisines. Les chevaliers suivaient la règle du Temple, et, restaient soumis au siège de l'ordre Riga, élevé au rang d'archevêché.

Les portes glaives





SUCCESSION DE L'ORDRE

L'un des points les plus controversés par les historiens a été la succession, véritable ou hypothétique de l'Ordre du Temple. Plusieurs obédiences templières se réclament, il est vrai, de cette succession, comme j'en parlais peu avant.

Le Grand Prieuré Magistral de Suisse par exemple, en 1998, et bien d'autres Prieurés en Europe se sont rattachés à O.S.M.T.H. (Ordo Supremus Miitaris Templi Hierosolymitani), et tout porte à croire que cet Ordre est le plus crédibles des Obédiences templières existantes.

Mais le plus important, n'est-il pas pour ceux qui désirent faire partie de la chevalerie templière, de pratiquer l'idéal de l'Ordre du Temple. N'est-ce pas primordial dans nos cœurs ?

Depuis 1314, la succession de l'Ordre a survécu dans plusieurs pays, notamment en Espagne et au Portugal.

Egalement dans d'autres pays, mais de manière plus clandestine. Une des filiations probables serait celle de Jean Marc Larmenius. C'est à ce dernier que Jacques de MOLAY aurait confié ses pouvoirs à travers la Charte dite de "Larmenius".

Le 13 février 1324, le décret de transmission perpétua l'Ordre à travers les siècles. Cette charte a été signée depuis par tous les Grands Maîtres qui se sont succédés jusqu'à nos jours. De grands noms de l'aristocratie, tels Bertrand du Guesclin, se sont retrouvés à la tête de l'Ordre.

En Espagne, l'Ordre de Montesa devint le successeur légitime du Temple. En 1319, le Maître de l'Ordre de Calatrava envoya dix chevaliers pour former une nouvelle Milice, à la suite d'un accord signé avec le Pape Jean XXII.

Au Portugal l'Ordre prit le nom de l'Ordre Militaire du Christ. Il fut fondé le 15 mars 1319, par l'ancien Maître de l'Ordre d'Avis, Frei Gil Mortins, et comme en Espagne, toujours l'accord du Pape Jean XXII.

En France, l'Ordre vécut dans la clandestinité. En 1705, le Régent Philippe, duc d'Orléans en devint le Grand Maître et modifia les statuts. Les Templiers de **Larmenius**, furent considérés à Paris comme les dignes successeurs du Temple. Au début du 19ème siècle, Bernard Raymond Fabré-Palapat devint Grand Maître. A partir de 1827, l'Ordre n'eut plus de Grands Maîtres, mais connut seulement des Régences.

La guerre de 1940 et l'occupation de la Belgique par les Allemands menacent l'existence de l'Ordre. Le Frère **Emile Clément Joseph Vandenberg**, Régent depuis 1935, fit remettre les Archives de l'Ordre au Frère **Antonio Campello Pinto de Sousa Fontes**, Grand Croix et Grand Prieur du Portugal.

Par Décret Magistral du 23 décembre 1942, il fit transmettre la Régence et la garde de l'Ordre avec tous les pouvoirs, droits et prérogatives de la Grande Maîtrise.

En date du procès-verbal du 20 août 1948, le Prince Régent, Don Antonio Campella Pinto de Sousa Fontes, désigne comme successeur à la régence, son unique fils, Don Fernando Campella Pinto Pereira de Sousa Fontes, actuellement Prince Régent de O.S.M.T.H.

Faisons un retour dans le temps et revenons à l'origine du Temple. Citons ces Maîtres du Temple de Hugues de Payens à Jacques de Molay, avec leurs blasons et quelques mots sur leur vie.

LES MAITRES du TEMPLE



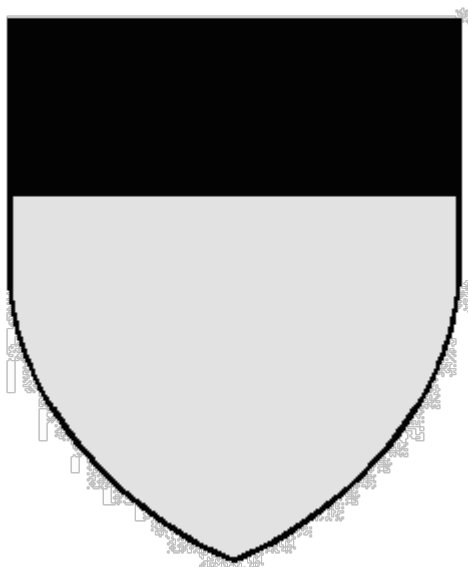
Hugues de PAYNS 1119/1136	Robert de CRAON 1136/1147	Evrard des BARRES 1147/1151	Bernard de TREMBLAY 1151/1153
André de MONTBARD 1154/1156	Bertrand de BLANQUEFORT 1156/1169	Philippe de MILLY ou de NAPLOUSE 1169/1170	Eudes de SAINT- AMAND 1170/1180
Jean de TERRIC 1184 - 1188	Arnaud de TOROGE - ? -/1184	Gérard de RIDEFORT 1184/1189	Robert de SABLE ou de SABLOIL 1189/1193
Gilbert ARAI ou HORAL 1193/1200	Philippe du PLAISSIEZ ou du PLAISSIS 1201/1209	Guillaume de CHARTRES 1210/1218	Pierre de MONTAIGU 1219/1232
Armand de PERIGORD 1232/1244	Guillaume de SONNAC 1245/1250	Renaud de VICHIER 1250/1252	Thomas BERAUD ou BERARD 1252/1273
Guillaume de BEAUJEU 1273/1291	Thibaud GAUDIN 1291/1292	Jacques de MOLAY 1292/1314	



Leurs origines vie et blasons

HUGUES DE PAYNS

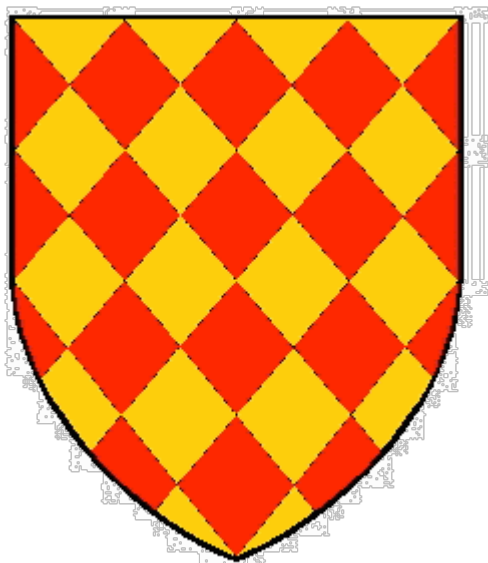
1119 - 24 mais 1136



Fondateur et premier Maître du Temple, les origines d'Hugues de Payns sont encore fort controversées. Ce noble chevalier champenois apparaît pour la première fois dans un simple document signalé par Guillaume de Tyr, concernant une donation faite aux Vénitiens par le roi Baudouin II. Venu en France solliciter des secours, Hugues reçut dès 1127 les dons de divers seigneurs ou personnalités régnautes. A la suite du Concile de Troyes, il sillonna le territoire français et notamment tout le sud-ouest pour présider à l'édification de plusieurs préceptories.

Le dernier acte où figure Hugues de Payns est daté de 1133-1134. Il émane de l'évêque de Soissons et concerne la préceptorie de Mont-de-Soissons. Il mourut, d'après les Chroniques, le 24 mais 1136. On lui attribue les couleurs de l'Ordre "d'argent au chef de sable"

**ROBERT de CRAON dit Le
Bourguignon**
Juin 1136 - début 1147



Au mois de juin 1136, un acte passé en faveur de la préceptorie de Richerenches cite Robert de Craon en qualité de Maître de l'Ordre. Les documents concernant le second Maître sont beaucoup plus complets et rapprochés. Il sera le véritable législateur du Temple et donnera à l'Ordre sa forme qui ne cessera d'évoluer. Il fut un administrateur de premier plan et un juriste éclairé. Sous son magistère, le pape Innocent II accorde au Temple des droits et des privilèges importants ainsi que le droit de porter la croix "de gueules" sur le coeur.

Il sera le premier Maître à établir des relations secrètes avec les Sarrasins. Mentionné pour la dernière fois en 1146 à l'occasion d'une donation faite en Navarre, l'obituaire de Reims signale sa mort le jour des ides de janvier, soit le 13 de l'année 1147.

EVRARD de BARRES
Mars 1147 - Avril-Mai 1151



«*Le Maître du Temple, Evrard des Barres, est un homme respectable par son caractère religieux, et un modèle de valeur pour les chevaliers.*» Elu Maître de l'Ordre alors qu'il était encore Précepteur du Temple en France, il apparaît avec ce titre, pour la première fois, dans une donation d'Archier de Paris, comprenant un moulin situé sous le Grand-Pont de la Seine. Le 14 mai 1150, il tint un chapitre général à Paris, puis participa avec Louis VII à la seconde croisade. A son retour de Terre Sainte, il se démit de ses fonctions et se retira comme moine à l'abbaye de Clairvaux, où il mourut suivant le ménologue de l'abbaye le 25 novembre 1174.

BERNARD de TREMBLAY

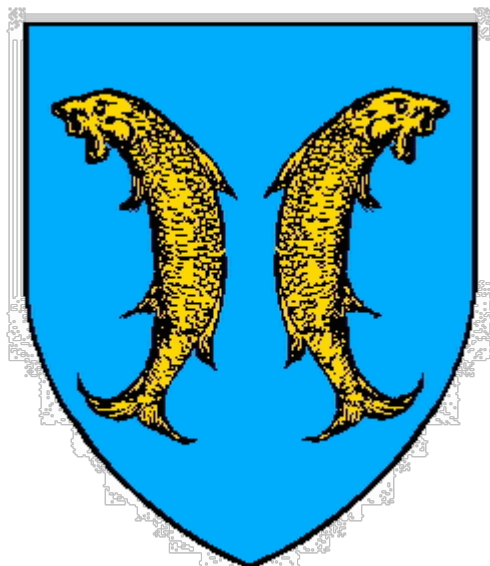
Juin 1151 - 16 Août 1153

Né au château de Dramelay (Jura), il fut précepteur du Temple de Falletans, près de Dôle en Franche-Comté. Suivant les Chroniqueurs des Croisades en Palestine, il aurait rebâti et fortifié la ville de Gaza, les Templiers en firent leur base d'attaque contre les Sarrasins. Il fut tué au combat avec tous ses chevaliers lors du siège d'Ascalon le 14 août 1153. L'obituaire de Reims signale sa mort le 17 des calendes de septembre, soit le 16 août. Cela correspond aux dates des Chroniques, puisqu'Ascalon tomba aux mains de Baudouin III, le 19 août de cette même année.

**ANDRE de MONTBARD**

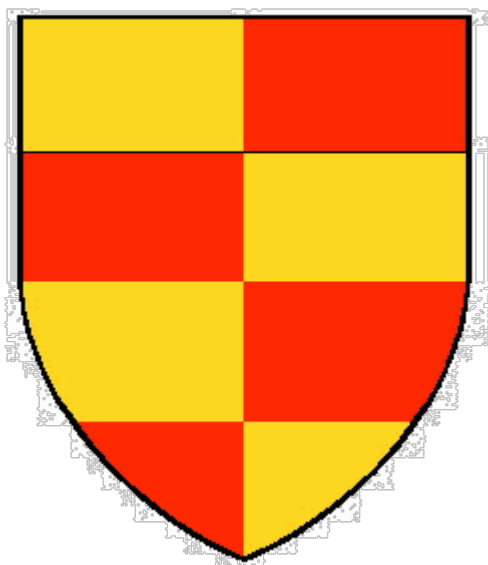
Fin 1154 - 17 Octobre 1156

Oncle de Saint-Bernard, il fut, selon les cartulaires du Saint-Sépulcre et de Saint-Lazare, Sénéchal de l'Ordre de 1148 à 1151. Il figure pour la première fois comme Maître du Temple, le 27 mai 1155 dans un acte de Baudouin III, et dans un acte identique daté du 27 juin 1155 concernant une confirmation d'échange avec la reine Mélissande. Renommé et aimé, il porta aussi le titre de comte d'Ascalon. L'obituaire de Bonlieu date sa mort du 17 octobre 1156. Lui succéda :

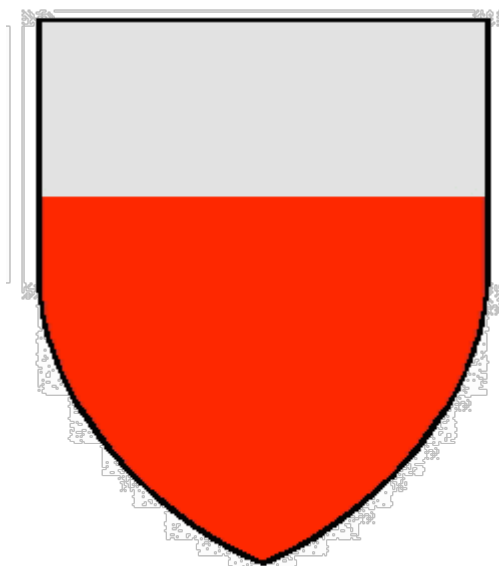


**BERTRAND de
BLANQUEFORT**

1156 - 2 Janvier 1169



Originaire de Guyenne, Bertrand de Blanquefort est mentionné pour la première fois le 2 septembre 1156 lorsqu'il souscrit au traité de paix du roi Baudouin IV avec les Pisans. Le 19 juin 1157, il fut surpris et fait prisonnier avec plusieurs barons et seigneurs par Nourréddin à la bataille du lac Méron. Prisonnier durant trois ans, il ne fut libéré que contre une forte rançon versée par le prince Manuel Commène. Bertrand de Blanquefort était un homme d'esprit éclairé, d'un jugement sain. Il laissa la réputation d'un religieux édifiant et d'un habile capitaine. L'obituaire de Reims fixe sa mort au III des nones de janvier, soit le 2 janvier 1169.



**PHILIPPE de MILLY
ou de NAPLOUSE**

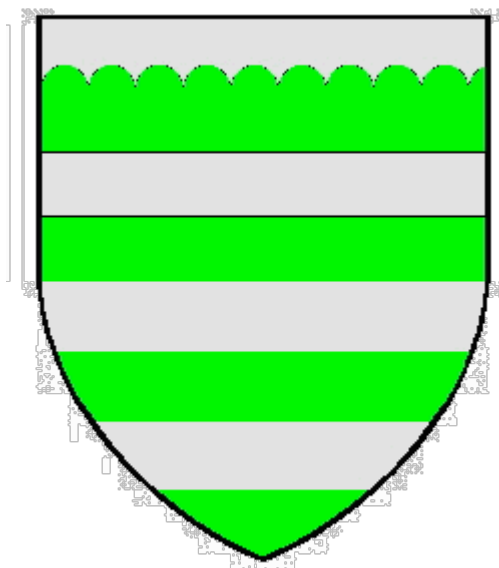
Janvier 1169 - 3 Avril 1170

Originaire d'une famille picarde établie en Syrie, il acquit la seigneurie de Naplouse en Terre Sainte qu'il échangea contre celle de Montréal avec le roi Baudouin III. Entré assez tardivement dans l'Ordre, il fut élu Maître après la mort de Bertrand de Blanquefort. Son magistère ne dura que trois ans et nul ne sait ce qu'il advint de lui.

**EUDES de SAINT AMAND
ou ODON de SAINT-
CHAMAND**

1170 - 19 Octobre 1180

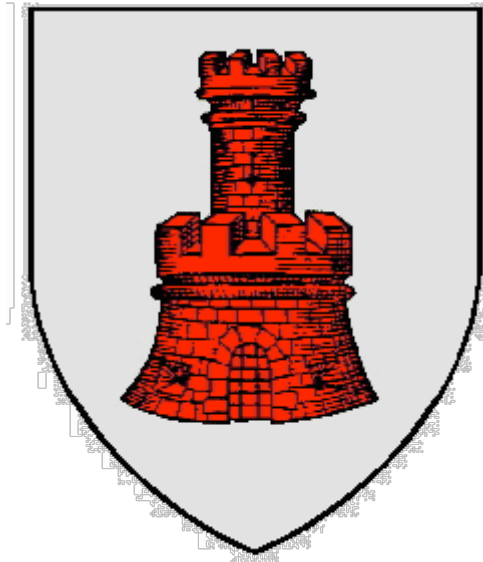
De souche limousine, il était maréchal du royaume avant de devenir vicomte de Jérusalem. Capturé par les infidèles au combat du gué de Jacob, il mourut dans les fers après quelques mois de captivité. Nous lui devons cette réplique à la proposition de liberté de Saladin : *"Un Templier doit vaincre ou mourir, et ne peut donner pour sa rançon que son poignard ou sa ceinture"*.



**ARNAUD de la TOUR ROUGE
ou de TOROGE**

? - 30 Septembre 1184

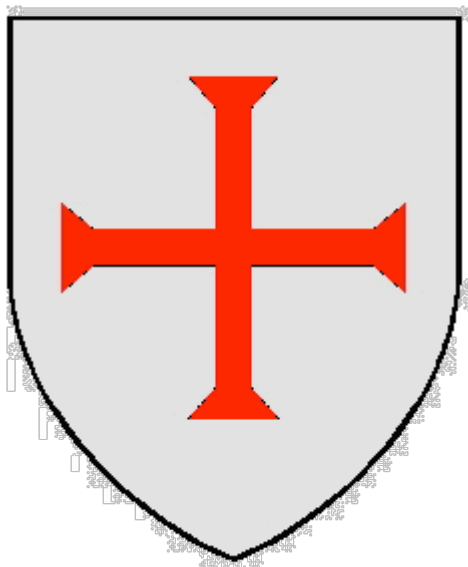
Il est difficile de dater l'élection de ce Maître du Temple. Il était encore Maître en Provence et en Espagne le 26 novembre 1180, dans un acte où il accordait aux habitants de Miravete le privilège de ne pas payer les péages ni les usages par mer et par terre. D'après Guillaume de Tyr, il fut élu à la tête de l'Ordre en 1181 sans précisé le mois. Voyageur confirmé, il occupa les premiers emplois de l'Ordre *"en deça des mers"*, avant d'être élu. Devant la situation désastreuse de la Terre Sainte, le patriarche Héraclius ainsi que les Maîtres du Temple et de l'Hôpital revinrent en Europe pour solliciter une assistance. Lors de ce voyage, Arnaud de la Tour mourut à Vérone, le 30 septembre 1184.



JEAN de TERRIC

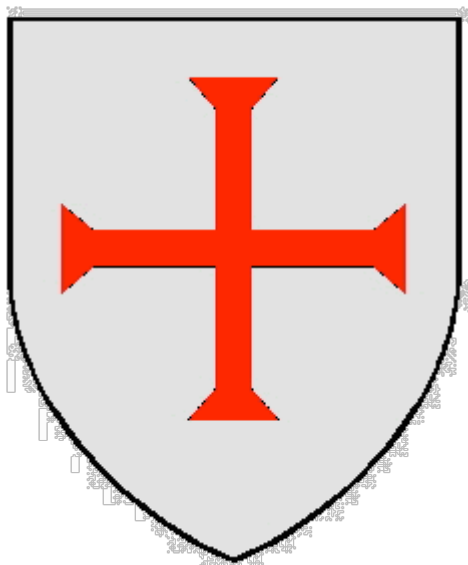
1184 - 1188

Après avoir échappé avec deux de ses chevaliers à la défaite de Nazareth, ce Maître fut fait prisonnier à la bataille de Tibériade en 1187. Il prêta serment à Saladin de ne point porter les armes contre lui, puis abdiqua de ses fonctions au sein de l'Ordre. Nommé grand précepteur, la postérité retint de lui deux lettres où il exhorte ses frères d'outre-mer et le roi d'Angleterre à venir au secours des chrétiens de Palestine.

**GERARD de RIDEFORT**

1188 - 1189

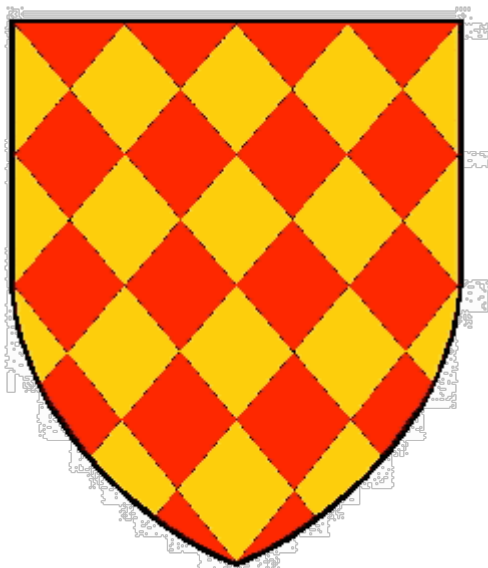
Originaire des Flandres, il assista à la mort du Maréchal du Temple, lors de la bataille d'Acre, entre les troupes de Saladin et celles de Guy de Lusignan. Au début de l'année 1188, il adresse une lettre au roi d'Angleterre, pour lui annoncer la prise de Jérusalem par les musulmans et le siège de Tyr. A la suite du désastre de Hattin, il fut fait prisonnier puis grâcié avec une facilité qui laisse supposer qu'il avait des relations avec les Infidèles. Vaniteux et téméraire, il périt devant les murs de Saint-Jean



d'Acre «heureux, dit un contemporain, de terminer tant de beaux exploits par une mort aussi glorieuse.» La maîtrise de Girard de Ridefort fut un désastre pour l'Ordre du Temple. Il est à l'origine des premières reproches adressés aux frères. Après sa mort, le chapitre général réforma certains points de la Règle touchant principalement aux mesures disciplinaires à prendre quand le Maître manque à son sens moral et à sa responsabilité.

ROBERT de SABLE ou de SABLOIL

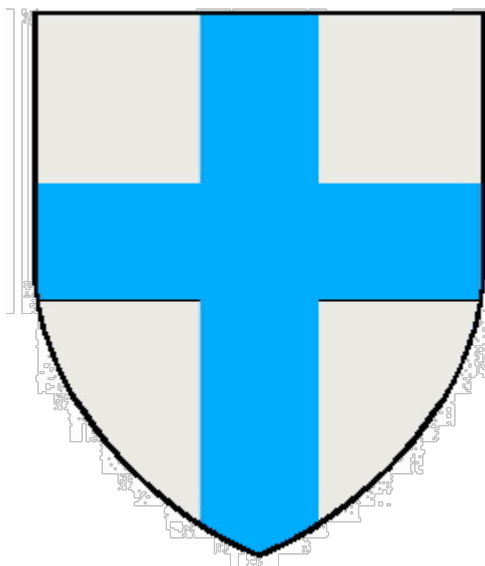
Fin 1189 - 13 Janvier 1193



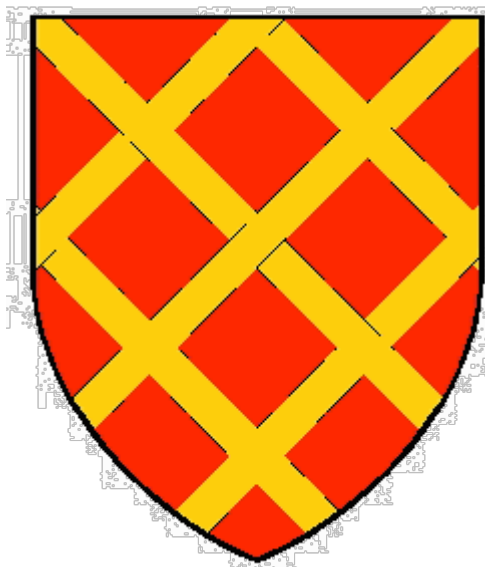
La Chronique fixe l'élection de Robert de Sablé à la tête de l'Ordre du Temple au début de l'année 1190, devant la ville d'Acre. On le retrouve en 1192, en qualité de témoin de la donation faite par Guy de Lusignan à l'Hôpital de Notre-Dame des Allemands à Acre. Ami de Richard Coeur de Lion, il commandait la flotte qui avait amené le roi d'Angleterre en Palestine. Il contribua puissamment au succès de la bataille d'Arzur puis acheta l'île de Chypre au roi Richard pour 25 000 marcs d'argent. Il mourut le 13 janvier 1193, selon l'indication de l'obituaire de Reims.

GILBERT ARAIL ou HORAL

Février 1193 - 20 Décembre 1200



Grand Commandeur de l'Ordre en France, il fut élu Maître du Temple au mois de février 1193. Le 8 décembre 1198, le Maître scelle un accord entre les Hospitaliers de Saint Jean et les Templiers au sujet de différents griefs concernant des biens qu'ils possédaient dans le comté de Tripoli. Son magistère s'effectua durant la trêve conclue entre le roi d'Angleterre et Saladin. D'ailleurs ce furent les premiers reproches de "*trêves et d'accords secrets*" passés entre les Templiers et les Sarrasins. L'obituaire de Reims indique sa mort le 20 septembre 1200.



**PHILIPPE du PLASSIEZ
ou du PLAISSIS**

Début 1201 - 12 Novembre 1209

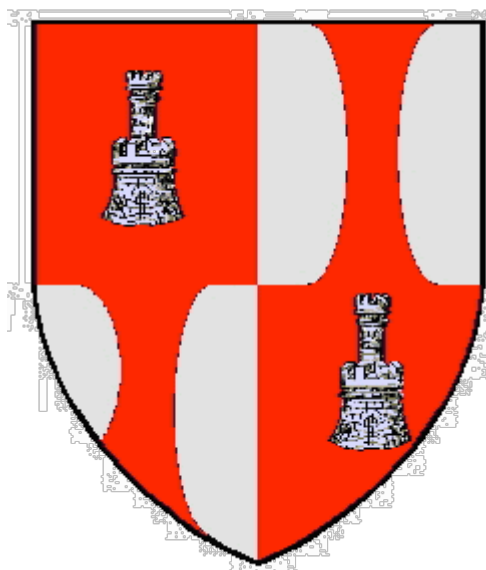
Issu d'une famille illustre d'Anjou, il fut élu la même année que le roi d'Arménie enleva aux Templiers le fort Gaston situé dans la principauté d'Antioche. Le Maître fit déployer le Beaucéant (l'étendard de l'Ordre) pour obliger ce prince à restituer la place. L'obituaire de Reims fixe sa mort au II des ides de novembre.



**GUILLAUME de
CHARTRES**

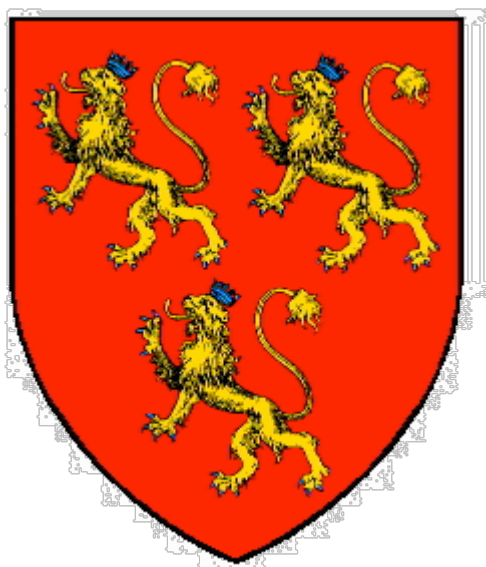
1210 - 26 Août 1218

Fils de Milon III, comte de Bar-sur-Seine, son élection eut lieu à la préceptorie de Sours, en pays chartrain. En 1211, il arbitra un conflit entre les Templiers et le roi d'Arménie au sujet du château de Gastein. Couronnée par la construction du Château Pèlerin en 1218, sa vie se termina le dimanche 26 août 1218 au siège de Damiette où il y avait d'ailleurs retrouvé son père.



PIERRE de MONTAIGU
1219 - 1232

Maître en Espagne et en Provence, il est issu d'une famille noble du royaume de Valence. Elu Maître devant Damiette, sa bravoure et son habileté furent exemplaires dans tous les combats. Malgré tout, il se heurta à maintes reprises aux belligérants de la seconde croisade. Après un long magistère, Pierre de Montaigu mourut en 1232.

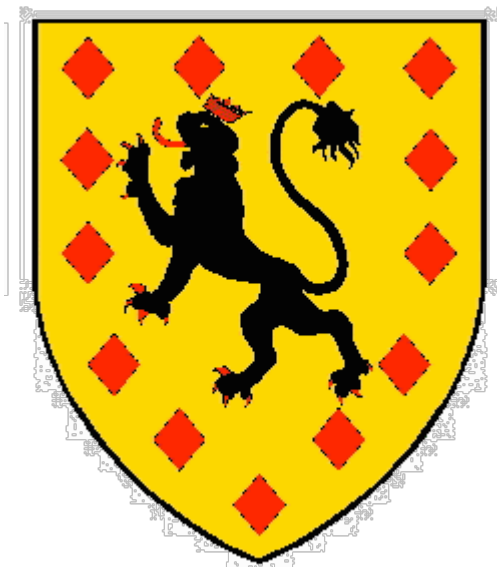


ARMAND de PERIGORD
1232 - 20 Octobre 1244

Originaire de l'ancienne maison des comtes de Périgord, il fut précepteur du Temple en Sicile et en Calabre avant son élection. Le 17 octobre 1244, ce fut le désastre de Forbie, près de Gaza. Les pertes de l'armée franque furent très importantes. D'après le patriarche lui-même, le Temple perdit à lui seul plus de trois cent douze chevaliers sur trois cent quarante-huit. Lors de la seconde de ces deux sanglantes journées, le Maître fut blessé et mourut peu de temps après.

GUILLAUME de SONNAC

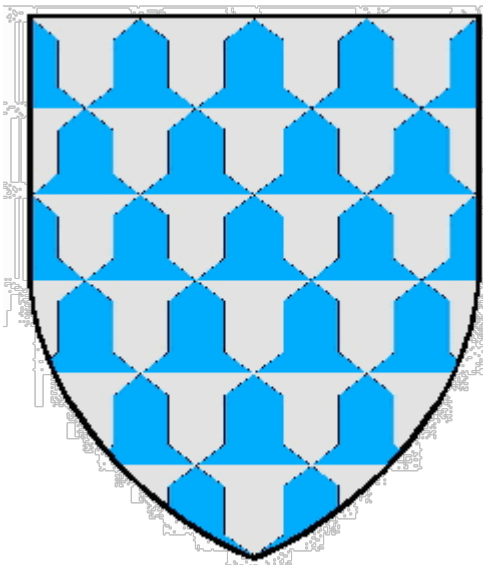
1245 - 3 Février 1250



Certaines listes chronologiques des Maîtres du Temple donnent Richard de Bures comme successeur d'Armand de Périgord. Or, Richard de Bures était châtelain de Chatel Blanc lorsqu'il fut élu Grand Commandeur de l'Ordre. Il ne fut jamais Maître de l'Ordre. Précepteur d'Auzon, près de Châtellerault, Guillaume de Sonnac apparaît au début de l'année 1245 dans un acte concernant l'Ordre de Saint-Thomas d'Acre. Elu à la maîtrise de l'Ordre, il se distingua au siège de Damiette. *«Le Maître du Temple et le Soldan d'Egypte avaient fait si bonne paix ensemble qu'ils s'étaient fait saigner tous les deux dans la même écuelle.»* En 1250, Saint-Louis lui confia l'avant-garde de son armée. Puis ce fut la déroute de Mansourah où le Maître perdit un oeil.

RENAUD de VICHIER

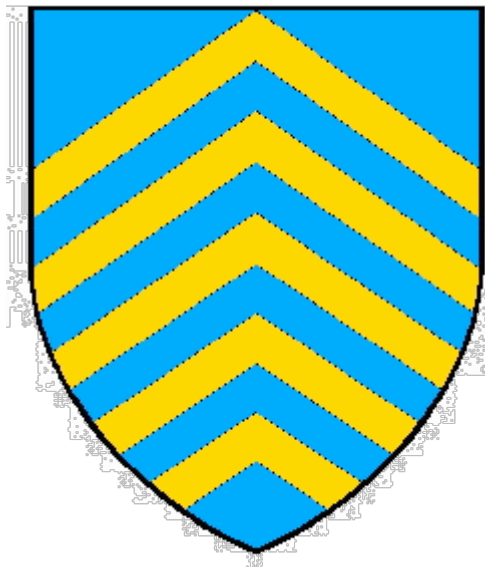
1250 - 19 Janvier 1252



Avant d'être élu Maître du Temple, Renaud de Vichier fut commandeur du Temple dans la ville d'Acre en 1240, puis Maître du Temple en France où nous le retrouvons dès le 19 août 1246. Devenu Maréchal de l'Ordre, il assista à la bataille de Mansourah et versa la rançon nécessaire à la libération de Saint-Louis prisonnier en Egypte. Mais à la suite d'un accord signé avec un amiral damasquin, il s'attira la colère du roi qui humilia publiquement les Templiers. L'obituaire de Reims fixe sa mort le 19 janvier 1252.

THOMAS BERAUD ou BERARD

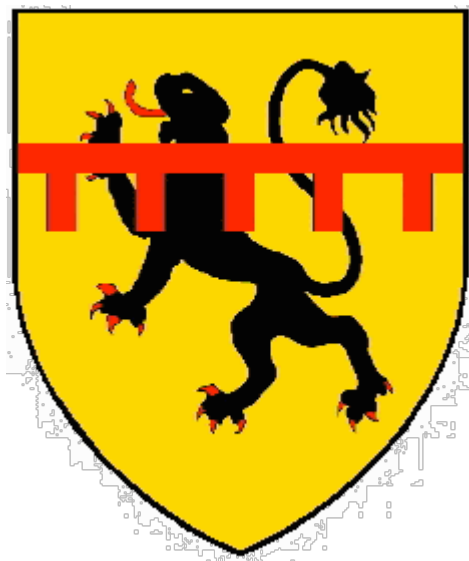
Début 1252 - 25 Mars 1273



Son magistère fut marqué par la fin des croisés en Terre Sainte. Sous sa maîtrise, les Templiers acquirent la place de Sajette, le château de Beaufort en 1260, et en 1262 la place d'Arsuf. Ces places fortes seront reprises par les musulmans en 1264 et 1268. En 1265, un troubadour templier lança son cri de désespoir *«Ira et Dolor»* face à la situation désespérée des chrétiens de la Palestine réduits à se renfermer dans les murs d'Acre. Engagé dans des querelles entre les Templiers et les Hospitaliers, Thomas Béraud aurait tenté d'établir des liens entres les deux Ordres. Fait prisonnier à la bataille de Saphet, il n'aurait obtenu sa libération qu'après avoir renié le Christ. La chronique signale sa mort le 25 mars 1273.

GUILLAUME de BEAUJEU

13 Mai 1273 - 18 Mai 1291

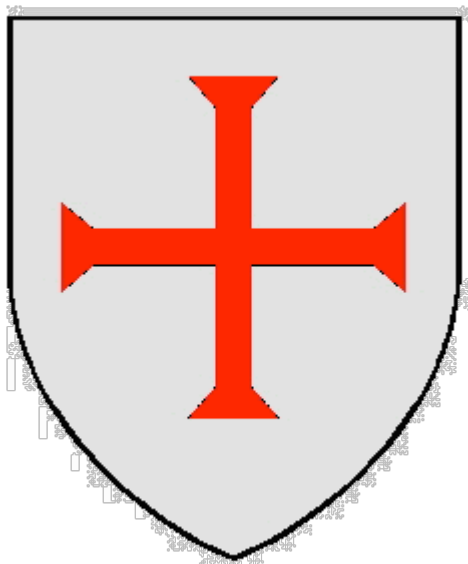


«Il fut mult gentilhomme, parent du roi de France ; fut mult large et libéral et fut le Temple en son temps mult honoré et redouté.» Originaire de la célèbre famille du Forez, et non de Bourgogne, Guillaume de Beaujeu fut le dernier Maître à siéger en Terre Sainte durant toute sa maîtrise. Commandeur de l'Apulie, il était en Terre Sainte lorsqu'il fut élu le 13 mai 1273 à la tête du Temple. Assiégé dans Saint-Jean d'Acre, son héroïsme lui valu le commandement de tous les défenseurs. Lors de la chute de la ville, il fut mortellement blessé et prononça ces mots : *"Seigneurs, je ne peux plus car je suis morts, voyez le coup"*.

Le reste des troupes se retira sur les vaisseaux pour gagner Chypre. Le patriarche de Jérusalem, Nicolas de Hanappe, et le Maître de l'Hôpital

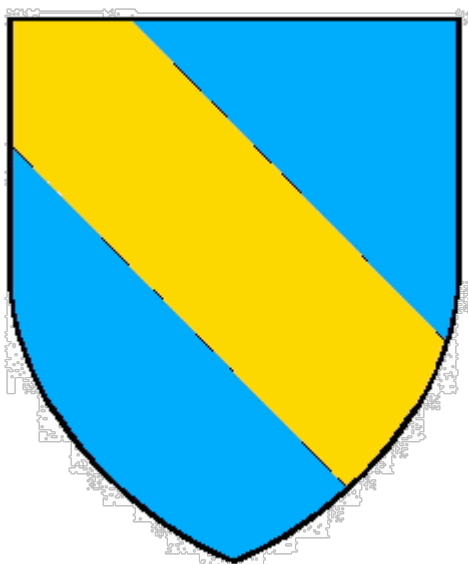
périrent noyés, tandis que le lieutenant de Saint-Lazare était tué.

THIBAUD GAUDIN
ou le Moine GAUDINI
 Août 1291 - 16 Avtil 1292



Grand Commandeur du Temple au moment de la mort de Guillaume de Beaujeu, ses exploits lui valurent l'honneur d'être proclamé Maître du Temple sur la brèche même des remparts de Montmusart. Il prit le commandement des troupes restantes et se retira à Sidon. Ne voyant aucune issue, il s'embarqua avec ce qui restait des frères de l'Ordre, les archives et les vases sacrés, et se retira au château de Sagette où il fut élu Grand Maître au mois d'août 1291. Son magistère fut de courte durée puisqu'en 1293 il fut remplacé par Jacques de Molay. L'obituaire de Reims signale sa mort le 16 avril 1292.

JACQUES de MOLAY
 Fin 1292 - 11 Mars 1314



Originaire de la maison de Longwy et de Raon de Franche Comté, il fut élu Maître du Temple à la fin de 1292. En Janvier 1293, il figure à ce titre dans un acte concernant l'île de Chypre. Il mena encore, avec ses Templiers, une lutte désespérée contre les infidèles. Accusé, emprisonné, torturé, avec lui s'éteignit l'Ordre du Temple. Sur le bûcher et selon la tradition, il se serait écrié : "*Pape Clément, roi Philippe, avant que l'année ne soit écoulée, je vous assigne au tribunal de Dieu !*"

Ici s'arrête brutalement la lignée directe des Maîtres de l'Ordre, ainsi la fin de la première période historique de ce travail.



DEUXIEME PARTIE 1113/4 A NOS JOURS

Nous entrons à cette époque dans le domaine de la polémique, en effet ne détenant aucune certitude sur la succession réelle de Jacques de Molay, se sont créées spontanément des Obédiences se refermant les uns à tel document ayant resurgit d'on ne sait ou ? Les autres de passage de témoin oral et plus ou moins naturel.

Si l'on tient compte de la plus probable possibilité, la succession seraient restées dans l'ombre dans quelques pays depuis cette date. Les Templiers de Larminus ont conservés durant toutes ces années les symboles de l'Ordre, ceci dans un anonymat quasi-total, pour des raisons évidentes de sécurité.

*"Pape Clément... chevalier Guillaume de Nogaret... roi Philippe... avant un an, je vous cite à paraître au tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste châtiment !
... Maudits ! Maudits ! Vous serez tous maudits jusqu'à la treizième génération de vos races !..."*

Cette parole (rapportée par le chroniqueur Geoffroy de Paris) fut prononcée le 18 Mars 1314, par le dernier Grand Maître des Templiers : Jacques de Molay supplicié sur le bûcher de l'îlot des juifs, avec le précepteur de Normandie, Geoffroy de Charnay. Cet îlot, à la pointe de l'île de la cité devait son nom aux nombreux juifs qu'on y avait fait brûler. Réuni à un second îlot, il forme aujourd'hui le square du Vert galant.

Le 20 avril 1314, Clément V meurt d'une affection intestinale.

Le 29 novembre, Philippe le Bel meurt au court d'une chasse au sanglier, jeté bas de son cheval. Entre temps, Guillaume de Nogaret est mort dans des conditions étranges.

Esquieu de Florian, Grand Inquisiteur de France, est poignardé.

Les deux principaux témoins de l'accusation, Gérard de Laverna et Bernard Palet, sont pendus..

Quelques jours après la mort de Jacques de Molay, les toits du Palais Royal seront recouverts d'une véritable nuée de corbeaux comme un présage de malheur, un signe de deuil... Fait historique qui remplira les parisiens de terreurs et qui troublera sans doute les nuits de Philippe le Bel jusqu'à sa mort !

Faute de documents, l'histoire n'a jamais élucidé le problème de la disparition de tous les Templiers de France. Si une partie de leurs biens, par ordre du Pape, passa à l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, la plupart de leurs trésors n'ont jamais été retrouvés.

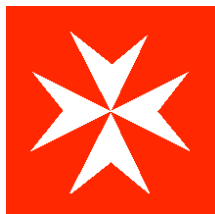
Certains templiers sont vraisemblablement passés dans des ordres religieux étrangers. Le Portugal avait refusé d'obéir au Pape: l'Ordre put y survivre, prenant le nom de **Milice du Christ**. Hasard : au XVe siècle, les voiles des navires portugais arboraient la croix pattée templière..



A cet instant de mon travail je vous livre en "vrac" les informations recueillies sur l'évolution des Ordres Templiers depuis cette époque à nos jours, a chacun d'en tirer ses propres conclusions, je ne peux en aucun cas porter de jugement de valeur je ne relate que des faits. Pourtant il me semble nécessaire de vous faire passer ces témoignages dont la véracité reste pourtant souvent à démontrer, mais qui peuvent cependant répondre à de nombreuses interrogations. Par contre cela nous montre les dérives et les origines de certaines orientations qui sont bien loin de notre idéal Templier.

1319 : **Ordre du Christ** -Thomar / Portugal

En France, "héritier" officiel: L'Ordre des Hospitaliers : c'est **l'Ordre de Malte**.



Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, Rhodes et Malte / Italie

Des légendes invérifiables assurent que le Temple, devenu société secrète après sa dissolution officielle aurait été à l'origine de la Franc-maçonnerie : on raconte même que, le 21 janvier 1793 lorsque la tête de Louis XVI roula dans le panier, un cri sorti de la foule: "Jacques de Molay, tu es vengé !"

Faut-il rappeler que toutes les structures templières (ou rosicruciennes) de la Maçonnerie moderne, sont de pures fabrications des XVIIIe et XIXe siècles, sans sédimentation d'apports antérieurs véhiculés de la fin du Moyen-Âge à l'époque napoléonienne ?

La fable de la filiation templière de la Franc-maçonnerie a eu une influence considérable sur nombre de jugements contemporains portés sur l'Ordre des Templiers (Voltaire, Condorcet, l'Abbé Barruel, Gérard de Nerval, V.-E. Michelet ...)

Des libres penseurs ont innocenté les templiers pour pouvoir mieux salir la papauté - nombre de catholiques ont reporté sur les francs-maçons la haine qu'ils destinaient aux templiers.

Il est toutefois intéressant de souligner que l'étude du Temple est devenue pour certains un sujet de polémique plutôt qu'un sujet d'histoire. Les continuateurs de l'ordre des Templiers fournissent tout de même une note intéressante sur l'exploitation et la vitalité de la légende templière

Au XIXe et au XXe siècle, bon nombre d'ordres se référant plus ou moins sérieusement au Temple ont été créés. La plupart sont purement intéressés et sont de véritables repaires de gogos recrutés parmi des hommes d'affaires ou des gens influents à la recherche de ce qui pourrait les différencier du reste de la population, en faire en quelque sorte des êtres d'élite. Alors, sous couvert d'ésotérisme chrétien dans le meilleur des cas, ils sont initiés à des "mystères" pour des sommes relativement substantielles. **Ces ordres sont tous à la recherche d'une filiation qui leur donnerait une garantie de sérieux.**

Aujourd'hui, les Associations inspirées de l'Ordre du Temple sont devenues légion (une centaine par le monde, insignifiants pour la plupart).

Bon nombre de ces Ordres n'ont hérités des Templiers seulement leur don pour la finance.

Quelques légendes quant à la survivance du Temple

Nous reprenons ici quatre des principales légendes qui entourent la survivance de l'Ordre du Temple après sa dissolution en 1314 :

1. Le filiation de Beaujeu

Selon un certain document, Jacques de Molay quelques jours avant sa mort, confia la tâche à François de Beaujeu, qui n'était un membre de l'Ordre, de récupérer un écrin de cristal . De Molay aurait initié Beaujeu et lui aurait confié la mission d'assurer la survie du Temple. Quand Jacques de Molay mourut, Beaujeu réunit neuf chevaliers de l'Ordre rescapé de la rafle et ils auraient jurés de maintenir l'Ordre en vie.

2. La filiation d'Aumont

Au soir du 18 mars 1314, Aumont et 7 autres chevaliers auraient récupérés les cendres de Jacques de Molay et criés les mots "Mac Benach" en jurant de venger l'Ordre. Aumont se serait alors rendu en Ecosse et, sur l'île de Mull, il aurait été désigné comme nouveau grand-Maître de l'Ordre le 24 juin 1315. Ce noyau de Templiers serait à l'origine de la constitution de la loge maçonnique Heredom ou "Sainte Maison".

3. La filiation Larménius (reste la plus probable).

Cette légende fut propagée par l'abbé Grégoire, par Sédin et Guyot. Larménius, commandeur de Jérusalem, aurait été désigné par Molay comme futur Grand-Maître. L'Ordre serait alors resté dans l'ombre jusqu'en 1808 avec la résurgence officielle orchestrée par Fabré-Pallaprat.

4. La filiation de **Goeffroy de Gonneville**

Désigné par Molay comme successeur, il aurait réuni un chapitre en Dalmatie puis serait parti en Asie Centrale où l'on perd sa trace.

Liste non exhaustive des "résurgences templières" depuis 1314 :

1318 : Dante d'Alighieri termine en cette année sa trilogie "La Divine Comédie" (Enfer-Purgatoire-Paradis). Il fait allusion à plusieurs reprises aux Templiers, à leur martyr et à leur résurgence. Béatrice est entourée dans l'Empyrée, d'une "assemblée de blancs manteaux" (Paradis - Chant XXX).

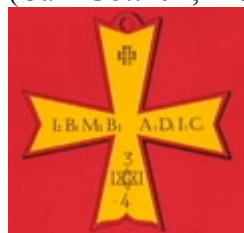
Dante, Guido Cavalcanti et Pic de la Mirandole auraient fait partie des **Fidèles d'Amour**, une confrérie secrète à l'écart des luttes fratricides qui opposaient les Guelfes (partisans du Pape), les Gibelins (partisans de l'Empereur) ainsi que la Ville de Florence.

Du parti Guelfe, à l'origine, favorable au Pape, Dante rejoindra (avec les Guelfes blancs) le camp des Gibelins et de l'empereur Henri VII. Quand les terribles Guelfes noirs prendront le pouvoir à Florence, en 1302, Dante sera condamné à mort. Il quittera sa ville qu'il ne reverra jamais.

1737 : Discours du Chevalier **Ramsay** (**voir le texte du discours en annexe**)

Le 21 Mars 1737, Le Chevalier Ramsay prononce à Paris un discours, qui constitue encore la charte officieuse de " l'Ecosisme " en France. Ramsay introduisit les Croisés dans l'histoire maçonnique. Ils seraient entrés " en société " pour " rétablir les temples des chrétiens dans la Terre Sainte " et se seraient engagés " par serment à employer leurs talents et leurs biens pour ramener l'architecture à sa primitive institution ". Après avoir ainsi relié la chevalerie à l'architecture, il expliquait l'usage de "signes anciens" et de "mots symboliques" par la nécessité pour eux de se distinguer des Sarrasins. L'Ordre maçonnique se serait ensuite uni avec les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem ce qui expliquait pourquoi les loges étaient dites de Saint-Jean. De la Terre sainte, l'Ordre maçonnique aurait été introduit en Ecosse d'où des grades dits écossais. Cette filiation entre la chevalerie et les lumières, les Croisades, l'Ecosse et l'Art Royal contribuait à "détacher" l'Ordre de ses bases Andersoniennes

1756 : **Stricte Observance Templière** / Allemagne (Carl-Gotthelf, Freiherr (Baron) von Hund)



En 1743 le Baron de Hundt, maçon allemand, aurait été initié à des "hauts grades" templiers par un dignitaire écossais (Charles Edouard Stuart, roi d'Ecosse en exil à Paris?) qui le charge de développer le système templier sur le continent. Cette filiation templière écossaise proviendrait d'une persistance de l'Ordre du Temple à travers la création, grâce à Robert Bruce premier Roi d'Ecosse, de l'Ordre du Chardon qui accueillit les Templiers français en exil lors de la dissolution du Temple par le Philippe le Bel. De retour en Allemagne le Baron de Hund crée, en 1756 la Stricte Observance Templière; ainsi nommée parce qu'une discipline rigoureuse y régnait et qu'elle se réclamait de l'héritage templier. Ce Régime (organisation de

l'ensemble des grades) se développe largement en Allemagne et en Scandinavie, recrutant parmi les Loges d'origine anglaise qui devinrent ainsi "Rectifiées", modifiant leur statut pour permettre aux nouveaux grades templiers (Maître Ecossais de Saint André, Novice et Templier puis Grand Profès) de faire suite aux trois grades habituels de la Maçonnerie (Apprenti, Compagnon, Maître). Le Baron de Brunswick devint Grand Maître en 1772 pour réorganiser le système qui devenait la proie d'aventuriers mystiques. Le rite prit alors le nom de Régime Ecossais Rectifié.

1761 : Apparition à Metz du Grade de " **Grand Inspecteur Grand Elu Chevalier Kadosch** " au sein des Hauts Grades du Rite de Perfection. Ce "Grade de Vengeance" de " Chevalier Kadosch " incorpore la légende Templière .

1774 - 1782 : Apparition du **Rite Ecossais Rectifié** au sein de la Franc-Maçonnerie

Les origines du R.E.R. sont, historiquement, associées à quatre systèmes :

- 1 - la Maçonnerie symbolique, dite bleue, avec ses trois degrés,
- 2 - l'Ecossisme de l'époque - 18ème siècle,
- 3 - les Chevaliers Maçons Elus Cohens de l'Univers, avec Martinez de Pasqually, en 1754,
- 4 - la Stricte Observance Templière, - Ordre germanique importé en France en 1774.

La synthèse en a été réalisée par Jean-Baptiste Willermoz, et, au travers de péripéties historique, l'ensemble fut adopté au Convent des Gaules, à Lyon en 1778, et confirmé à celui de Wilhemsbad en 1782.



Actuellement : Le R.E.R. est le rite "originel" de la **Grande Loge Nationale Française** (GLNF)



.. il est aussi pratiqué à la **Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra** (GLTSO)
(ex-Grande Loge Nationale Française - Opéra)

... ainsi qu' au **Grand Orient de France** (GODF)

1808 - 1863 : Ordre du Temple - Paris
(Bernard Fabr -Palaprat)

1890 : **Ordre Catholique de la Rose +Croix du Temple et du Graal**
(Jos phin P ladan)

1905 - 1938 : **Ordre Nouveau du Temple** / Allemagne
(Adolf Joseph Lanz)

1904 : **Ordre du Temple R nov ** - Paris
(Ren  Gu non)

1919 : **Ordre De Molay** - Kansas City - Missouri (USA)
(Frank S. Land / Louis Lower / Frank A. Marshall)
... Walt Disney en fit partie

1945 : **Ordre Souverain et Militaire du Temple de J rusalem** - Paris
(Antoine Zdrojewski)

1952 : **Ordre Souverain du Temple Solaire** (OSTS) - Monaco
(Jacques Breyer, ex-Peronnik)

1962 : **Le Souvenir Templier** - Boulogne
(Philippe Encausse/ Robert Embelain)

1963 : **Nouvelle Observance Templi re** - Nice
(Alfred Weysen)

Date inconnue : **Ordre des Chevaliers du Saint Temple** - Brive
(Michel Carpenet)

1968 : **Ordre R nov  du Temple** (ORT) - Chartres
(1970: Raymond Bernard, 1972: Julien Origas alias Humbert de Franskenbourg)

1970 : **Ordre de la Ligue des Templiers Modernes de J rusalem** - Paris
(Despradels)

1972 : **L'Eglise Templi re / Fr res Ains s de la Rose+Croix** - Saint Cyr-sur-Mer
(Roger Caro)

1972 - **Le Coll ge Templier** (C+T) - Caluire et Cuire (69)
(Jean Soucasse - Paul Soucasse)

Le Coll ge Templier s'inscrit dans le droit fil de la R surgence d'Arginy (12 Juin 1952)

1973 : **Ordre des Veilleurs du Temple / Militia Templi** - Montpellier
(L. Metche B. Damman / Pierre Mazaire)



1976 : **Cercle du Temple et du Saint-Graal**
(Noël R. et Jean-Marie Parent)

1978 : **Ordre du Temple Cosmique**

1978 : **Fraternité Johannite pour la Résurgence Templière** - Cassel
(J.-M. Parent et R. Facon)

... rebaptisé le 27.12.1984 :

Ordre des Chevaliers du Temple Christ Notre Dame - Louveciennes (Bernard Delattre)

1978 : **Internationale Oekumenische Templar-Orden (IOTO)**



1984 - 1994 : **Ordre International Chevaleresque Tradition Solaire** / Québec
(Luc Jouret / Joseph Di Mambro)

... de sinistre mémoire (53 victimes) plus connus sous le nom d'**Ordre du Temple Solaire**.

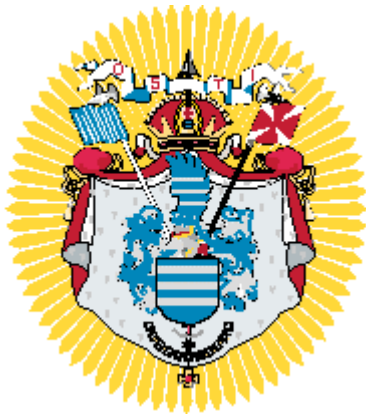
1987 : **Ordre Souverain du Temple Initiatique** - Paris
(Raymond Bernard)

1988 : **Grand Prieuré Magistral de Suisse de l'Ordre Souverain et Militaire du Temple de Jérusalem**

Le Grand Prieuré Magistral de Suisse se rattache en 1988 à l'O.S.M.T.H. (Ordo Supremus Militaris Templi Hierosolymitani).

1992 : l'Ordre des Veilleurs du Temple se dote d'une structure élargie appelée **Ordre du Temple International - Militia Templi**, pour fédérer les Ordres frères présents dans différents pays : France, Italie, etc ...

1993 : fusion de l'**Ordre Souverain du Temple Initiatique** et du **CIRCES** sous la dénomination **OSTI**



1993 : **Ordre Régulier et Souverain du Temple** (ORST)

Propriétaire de la marque "Ordre du Temple", cet ordre développe un projet d'Etat : l'Etat Souverain du Temple.

1999 : **l'Ordre des Chevaliers du Temple Prêtres de la Sainte Arche Royale** (SOCTPSAR)





CONCLUSION

Vous avez pu constater et sûrement au travers des médias suivre ainsi les dérives possibles provoquées par ces Ordres "Templiers" incontrôlés et fantasques. Je crois qu'il est bon de se rattacher historiquement aux Templiers de Larminius et de suivre ensuite leur digne succession telle que vous la trouver comme suit :

Récapitulatifs historique de notre Ordre : **GRANDS MAITRES** de Hugues de Payens à Don Fernando Fontes de Sousa, de 1118 à 2003, la seule suite historique, d'ailleurs à assurer une continuité dans le temps.

1	1118/1136	HUGHES DE PAYENS	CHAMPAGNE
2	1139	Robert de CRAON	MAINE
3	1147	Evrard de BARRES	CHAMPAGNE
4	1151	Bernard de TREMBLAY	Franche Comté
5	1154	André de MONTBARD	BOURGOGNE
6	1156	Bertrand de BLANQUEFORT	BERRY
7	1169	Philippe de NAPLOUSE	
8	1170	Eudes De Saint AMAND	PROVENCE
9	1180	Arnaud de TOROGE	ARAGON
	1184	Jean de TERRIC	
10	1185	Gérard de RIDEFORT	FLANDRES
11	1189	Robert de SABLE	MAINE
12	1193	Gilbert ERAIL ou HORAL	ARAGON
13	1201	Philippe de PLESSIS	ANJOU
14	1217	Guillaume de CHARTRES	CHARTRES
15	1218	Pierre de MONTAIGU	ARAGON
16	1232	Armand de PERIGORD	PERIGORD
R	1242	Guillaume de ROCHEFORT	
	1244	Richard de BURES	NORMANDIE
17	1247	Guillaume de SONNAC	ROUERGES
18	1250	Renaud de VICHIERES	CHAMPAGNE
19	1252	Thomas BERARD	ITALIE
20	1273	Guillaume de BEAUJEU	BEAUJOLAIS
21	1291	Thibaud GAUDIN	CHARTRES
22	1292/1314	JACQUES DE MOLAY	Franche Comté
23	1314	Jean-Marc LARMINIUS	
24	1324	Jean-François Thibault D'ALEXANDRIE	
25	1340	Arnould de BRAQUE	
26	1349	Jean de CLERMONT	
27	1357	Bertrand du GUESCLIN	BRETAGNE
28	1381	Jean d'Armagnac	
29	1392	Bernard d'Armagnac	

30	1419	Jean Armagnac	
31	1451	Jean de CROY	
32	1472	Bernard IMBAULT	REGENT
33	1478	Robert de LENONCOURT de LORRAINE	
?	1497	Galeas de SALAZAR	
34	1516	Philippe de CHABOT	
35	1544	Gaspard de SAULX et de TAVANNES	
36	1574	Henri Duc de MONTMORENCY	
37	1615	Charles de VALOIS	
38	1651	Jacques Rouxel de GRANCEY	
39	1681	Jacques-Henri de DURFORT duc de DURAS	
40	1705	Philippe de BOURBON Duc d'ORLEANS	
41	1724	Louis Auguste de BOURBON duc de MAINE	
42	1737	Louis Henri de BOURBON Prince de CONDE	
43	1741	Louis François de BOURBON Prince de CONTY	
44	1776	Louis Hercules Timoleon de Cosse Duc de BRISSAC	
R	1792	Claude Mathieu Radix de CHEVILLON	REGENT
45	1804	Bernard Raymond FABRE-PALAPRAT	
D	1813	Charles-Antoine Gabriel Duc de CHOISEUL	REGENT
46	1813	Charles Louis le Pelletier Comte de d'AUNAY	REGENT
47	1827	Bernard -Raymond FABRE-PALAPRAT	
R	1838	Charles GUIGUES Comte de Moreton et Chabrilan	REGENT
	1839	Sir William Sidney SMITH	
R	1840	Jean-Marie RAOUL	REGENT
R	1850	Narcisse VALLERAY	REGENT
R	1866	Dr AGH VERNOIS	REGENT
R	1892	Joseph PELEDAN	REGENT
	1894/1934	Secrétariat International des Templiers	
	1934/1935	Conseil de Régence	
R	1934	Théodore COVIAS	REGENT
48	1935	Emile-Clemont-Joseph Isaac VANDENBERG	REGENT
49	1942	Don Antonio Campelo Pinto de SOUSA FONTES	REGENT
50	1960	Don Fernando Campelo Pinto Pereira de Sousa FONTES	REGENT

Vous demandant votre indulgence pour mes modestes capacités d'historien,

J'ai dit très noble Commandeur

F CHEVALIER Gérard WILLERY

ANNEE 2003



ANNEXE 1 / LES COMMANDERIES EN FRANCE

Il y a de nombreuses Commanderies référencées et Classées en France, en voici quelques unes recensées par le GIET (Groupe International d'Etudes Templières)

A/ LES COMMANDERIES EN ILE DE France

Paris :



Ville de Paris

Les Templiers installèrent la maison mère de leur Ordre, entre 1140 et 1150, dans leur commanderie parisienne de la Villeneuve.

C'est à partir de 1205, après la perte de Jérusalem, que l'enclos du Temple devint une puissante citadelle fortifiée, s'étendant sur l'actuel quartier du Marais.

Au zénith de leur puissance, les Templiers régnaient sur plus de la moitié de la capitale.



L'Enclos du Temple au XIII è siècle

En 1306, une émeute éclata à Paris et le roi Philippe le Bel dut chercher refuge au Temple. Cela ne l'empêcha pas de faire arrêter tous les Templiers l'année suivante.

L'enclos était délimité par les actuelles rues du Temple, de Bretagne, de Picardie et Béranger.

L'entrée se trouvait face à la rue Fontaines-du-Temple. Quelques noms se souviennent encore des Templiers : rue Vieille-du-Temple, rue des Blancs-Manteaux, rue des Francs-Bourgeois.

Les bâtiments furent tous détruits au cours du 19e siècle. Seule subsiste la partie inférieure d'une tour d'angle, entre le n° 32 de la rue de Picardie et le n° 73 de la rue Charlot.

Près du Faubourg-Saint-Antoine, les Templiers possédaient le riche domaine de Reuilly, dépendant de la commanderie de Clichy.

Le lundi 18 mars 1314, Jacques de Molay, grand maître de l'ordre du Temple, et Geoffroy de Charney, précepteur de Normandie, furent brûlés vifs sur l'île aux Juifs (aujourd'hui unie à l'île de la Cité par la construction du pont Neuf).

C'est là qu'aurait été prononcée la malédiction des Templiers :

'Pape Clément, chevalier Guillaume de Nogaret, roi Philippe, je vous cite à comparaître en tribunal de Dieu. Vous serez tous maudits jusqu'à la treizième génération'.

À cette date Nogaret était déjà mort, Clément V mourut le 20 avril 1314 et Philippe le Bel le 29 décembre de cette même année.

Le Temple avait également servi de prison aux Templiers eux-mêmes ; trente-six y moururent sous la torture.

En 1310, cinquante-quatre Templiers avaient été brûlés vifs sur un immense bûcher, puis quatre autres la même année.





Paris au XIII ième siècle

Seine Saint Denis :



Basilique de Saint Denis au XIIIe siècle

Deux puissantes commanderies occupaient ce département :
Saint-Denis et surtout Clichy-sous-Bois, chef-lieu de commanderie fondé en 1257.

Dépendant directement de la maison mère parisienne, Clichy tenait les fiefs de Gagny, Noisy-le-Grand et Stains. Stains fut peut-être la commanderie jumelle de Saint-Denis.

Val d'Oise :

Cernay :

Fondée en 1269, la commanderie de Cernay sur la commune d'Ermont avait rang de chef-lieu dépendant directement du Grand Temple de Paris.



Ville d'Argenteuil

Argenteuil, un lieu-dit 'La Commanderie' évoque peut-être la soeur jumelle de Cernay.

Omerville :

Aux confins du Vexin français, la commanderie d'Omerville, fondée en 1181, sur les domaines de Louvières et de Gerville, a conservé, à Louvières, ses bâtiments et, surtout, au centre du village d'Omerville, une belle croix monolithique.

Cernay avait une maison à Rubelles sur la commune de Saint-Prix.

Saint-Prix doit son nom aux reliques d'un saint auvergnat, offertes à un prieuré local par Jean de La Tour, trésorier du Temple.

Cernay tenait une autre maison à Sarcelles.

La maison de Montmorency rue de l'Étang, donnée aux Templiers en 1260, dépendait de Clichy, tout comme celle de Gonesse, rue des Forges, donnée en 1234.

De Cernay à Omerville, on remarquera un lieu dit 'La Croix-Rouge' (croix 18e siècle sur socle 13e) à Longuesse, et la croix templière de bornage a été refaite à la Renaissance, devant la belle église (12e-16e siècles), de Vétheuil.

C'est au château de Maubuisson sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumône, séjour favori de Philippe le Bel, que le Conseil royal (où siégeait Guillaume de Nogaret, promu garde des Sceaux) décida, en septembre 1307, de l'arrestation de tous les Templiers de France.

Puiseux-en-France :

Maison dépendante de Choisy-le-Roi, elle fut non seulement nécessaire à cette dernière commanderie mais aussi à la maison de Paris.

Appelé aussi Puisieux-les-Louvres ou Puisieux-en-Parisis. Tout d'abord simple grange destinée à entreposer les dîmes, Puisieux est cité dans un acte du mois de mai 1233. Ce n'est que sous les Hospitaliers qu'elle fera partie de la mense prieurale de Paris.



Eglise de Louvres XIIIe siècle

La grange existe encore, en bon état, avec une charpente de grande valeur malgré quelques restaurations faites au cours des siècles. Cette grange est de même facture que celles que l'on retrouve dans la région parisienne. D'après l'acte de 1233, il semblerait que cette bâtisse ait déjà été construite lorsque les Templiers en prirent possession. Comme toutes les granges de l'Ordre, celle-ci était dirigée par le maître grangier assisté de quelques donnés à l'Ordre. Puisieux ne fut jamais commanderie en titre.

Six autres commanderies se sont développées à l'ouest de Puisieux :

Soissy (commune d'Écouen),

Jouy-le-Comte (commune de Parmain),

Messelan (commune de Frouville) dont il reste la ferme.

Les trois commanderies de Beaumont-sur-Oise, du Mesnil-Saint-Denis sur la commune de Bernes et de Baillon, aujourd'hui c'est un château, entre Asnières-sur-Oise et Luzarches.

Dans un rayon de trois kilomètres, entourent la remarquable abbaye cistercienne de Royaumont, fondée par Saint Louis.

Essonne :

Chalou :

Le sud de l'Essonne était dominé par deux très puissantes commanderies.

Chalou sur la commune de Chalou-Moulineux fut fondée en 1185 par la reine Adèle de Champagne, épouse de Louis VII (d'où son nom de Chalou-la-Reine).

Tous les privilèges furent confirmés par son fils, Philippe Auguste, puis par le pape Clément III.

L'ensemble des constructions actuelles date des Hospitaliers. La chapelle, reconstruite au XVIIe siècle, n'a pas les mêmes dimensions que celle des Templiers.

Les Templiers l'avaient dédiée à sainte Appoline, tandis que les Hospitaliers lui donnèrent comme titulaire Notre-Dame de la Présentation au Temple.

C'est l'église actuelle du village, construite beaucoup plus près de la maison du commandeur que ne l'était la chapelle de Templiers.

Elle avait une dépendance au Temple-de-la-Boutière. De sa commanderie, Chalou a conservé la porte d'entrée, une 'ferme de la commanderie' et un sarcophage.

L'église Sainte-Apolline fut modifiée par les Hospitaliers. Ses possessions s'étendaient en outre sur les départements de la Seine-et-Marne (Temple du Perray), du Loiret (Ramoulu), de l'Eure-et-Loir (Mignières), des Yvelines (La Roche-Liphard).

Chalou avait une maison à Étampes, bien qu'Étampes fût également une commanderie indépendante, avec rang de baillie.

De la commanderie d'Étampes, il ne reste rien, le site ayant été pillé par les chercheurs de trésors. Il subsiste toutefois une chapelle templière au vallon de Volnay. Au nord d'Étampes se trouvaient deux commanderies Huison-Longueville (restes du château) et Chauffoun Chauffour montre encore des restes de sa commanderie, avec son souterrain et ses huit bornes frappées de la croix de Malte et son église Saint-Jean-Baptiste (13e siècle).

Auvernaux :

À l'ouest de Melun, la commanderie d'Auvernaux a conservé sa chapelle, toujours éclairée par trois fenêtres ogivales. De l'ancienne chapelle il ne reste que la nef éclairée par trois fenêtres ogivales.

La porte d'entrée ouest conserve une architecture romane, ainsi que la porte sud.

Les colonnes soutenant l'archivolte ont beaucoup souffert du temps, ainsi que les chapiteaux ornés de feuilles d'eau qui ont gardé malgré tout leur caractère primitif.

Au XVe siècle les Hospitaliers y installèrent un prêtre séculier qui entreprit des restaurations ; celles-ci aboutirent à l'adjonction des nefs latérales.

Corbeil :

La commanderie Saint-Jean, à Corbeil, se trouvait à l'emplacement de l'actuel hôpital. Seule subsiste la chapelle de Saint-Jean-en-Île, consacrée en 1185.

Le château fort de Corbeil, aujourd'hui disparu, servit de prison aux Templiers.

Au nord, la commanderie de Corbeil possédait le fief de Tigery.

À l'ouest d'Auvernaux, sur la commune d'Itteville, se trouvait la commanderie de Saussay, fondée en 1159, qui montre encore les ruines de sa chapelle Saint-Blaise (vers Ballancourt).

Au sud, celle de Dannemois a conservé son logis et sa chapelle, l'actuelle église Saint-Mammès, où l'on peut voir deux tombes templières.

Balisy :

Au sud de Longjumeau, Balisy fut une très puissante commanderie, avec rang de chef-lieu 'droit de haute et basse justice, ferme, terres, droit de pêche et four banal'.

Elle dépendait directement du Temple de Paris. C'était pourtant une création tardive, puisque achetée en 1288 par Jean de la Tour, trésorier de l'Ordre.

'Après le procès, Philippe le Bel fit déterrer et brûler les restes de Jean de la Tour pour crime d'hérésie'.

De la commanderie, il ne reste qu'un pont sur le Rouillon, qui porte une croix gravée sur un bloc de pierre. La légende y dissimule le trésor des Templiers.

De l'autre côté du Rouillon, se trouve une ferme templière, creusée de souterrains.

Balisy avait également des possessions à Gravigny et au Plessis-Pommeraiie, ainsi qu'à Ballainvilliers et Épinay-sur-Orge (pâturages).

Balisy contrôlait un certain nombre de commanderies :

Framont et Orangis sur la commune de Ris-Orangis, avec des biens à Ris, Savigny-sur-Orge (douteux), avec possession à Viry-Châtillon et Morangis.

Un peu plus au sud, se trouvaient la maison de Nozay et la ferme de Villarceaux, qui subsiste encore, puis le 'domaine du Déluge', à Marcoussis le château a été reconstruit, la chapelle est du 13e siècle et une propriété à Montlhéry.

On atteignait ensuite la commanderie de Janvry ou celle de Chatres (aujourd'hui Arpajon), puis, au nord de Palaiseau, celle de Saclay.

Complètement à l'ouest du département, la commanderie de Trous sur la commune de Boullay-les-Trous présente quelques restes.

Au nord de Dourdan, la ferme de Rouillon, toujours visible, dépendait de Balisy.

Yvelines :

Villedieu-lès-Maurepas :



Commanderie de Villedieu-Lès-Maurepas

La commanderie fut remarquablement restaurée dans les années 1970 et c'est un ensemble prestigieux qu'il est permis de découvrir aujourd'hui :

'On pense que cette commanderie était un centre d'élevage de chevaux à destination des Templiers d'Orient'.

Le bâtiment des gardes et la chapelle sont seuls d'époque templière.

La chapelle, (28 m x 8 m), érigée vers 1265, se termine par une abside semi-circulaire à sept pans. On remarquera les culots décorés, les clefs de voûtes sculptées et le dallage où sont insérées des fleurs de lys.



Chapelle de Villedieu-Lès-Maurepas

Fondée aux environs de 1195, ainsi qu'en témoigne un acte de l'abbé de Saint-Denis.

La chapelle servit de grange durant le XIXe et une partie du XXe siècle. Elle se caractérise par son style gothique versaillais du milieu du XIIIe siècle.

Elle ne forme qu'un seul vaisseau, sans collatéraux ni transept, mais bien divisé en chœur et en nef.

Construite aux environs de 1265, elle est éclairée de chaque côté par trois fenêtres ogivales ; d'anciens plans nous les montrent séparées en leur milieu par une colonne.

Le chœur, par contre, est éclairé par sept fenêtres de mêmes formes et dimensions.

Admirablement bien restaurée, cette chapelle sert aujourd'hui à des échanges culturels. On peut constater à l'intérieur les arceaux à triples nervures réunies sous des clés, fleurrés et appuyés sur des consoles à feuillages adhérent.

A l'extérieur le portail présente une ogive sans colonne, bordée d'une garniture en pointe de diamant.

Au-dessus, la 'rose' n'existe pas, mais une longue fenêtre ogivale.

Une tourelle octogonale a été ajoutée au XVe siècle.

Près de Maurepas, sur la commune d'Élancourt, la commanderie générale de Villedieu-lès-Maurepas fut fondée vers 1195, suite à un don des seigneurs de Chevreuse.

L'église d'Élancourt a récupéré les vitraux de la commanderie du Val-de-la-Haye, en Normandie.

Deux autres commanderies appuyaient Villedieu-lès-Maurepas à l'ouest, Prunay-le-Temple qui montre encore sa 'ferme de la Commanderie', sa chapelle et son puits ;

Au nord, Sailly, qui avait pour dépendance le couvent fortifié de Montcient-Fontaine (importants vestiges du 12e siècle).

De Villedieu, dépendaient la maison de la Brosse sur la commune de Saint-Lambert-des-Bois, celle du Boulay sur la commune de Gambais, et la maladrerie de la Troche.

Près de Rambouillet, la maison et le fief de la Roche-Liphard dépendaient de Chalou. Les Templiers devaient être présents le long de la Seine, entre Poissy et Mantes-la-Jolie, puisqu'on trouve un lieu-dit 'Le Temple', à Vaux-sur-Seine et 'La Croix-Rouge' à Limay et à Vert (deux menhirs christianisés).

B/ LES COMMANDERIES DU TEMPLE EN France

AMBRIEF (02)

Au mois de mars 1254, un écuyer, Gérard d'ARCY, donne aux Templiers un champ situé au mont d'Ambrief, in monte de Ambriers.

En fait, la seigneurie est divisée en deux parts : l'une relève en fief du comté de Soissons et sera toujours laïque, l'autre part est attribuée aux Templiers.

Après l'arrestation des derniers religieux, Renier de Creil et Pierre de Senlis, maire de Lagny-le-Sec, nommés commissaires de leurs biens dans le bailliage de Senlis, louèrent en juillet 1308 et pour neuf ans, à une femme nommée Gille du Moustier Renaudet et Simonnet ses enfants, moyennant un fermage de 124 livres parisis, la maison d'Ambriés et ses dépendances.

ARVILLE (41)

La commanderie d'Arville fut fondée dans le deuxième quart du XIIe siècle. Le premier Précepteur connu fut Guillaume d'Arville, vers 1130.

Année 1185 : Moi, Thibault V, comte de Blois et sénéchal de France, je fais notoirement don, ceci pour le remède de mon âme et des âmes de mes père et mère, à la louange de mon fils Louis en don perpétuel et concession à mes chers Frères du Temple librement et en tout repos la possession (duella) d'Arville et de ses hommes.

Des querelles éclatèrent de 1205 à 1212 entre les Templiers et le vicomte Geoffroy IV avide des richesses et de la puissance des nouveaux chevaliers. Il fallut que le pape Honorius III intervienne le 30 mai 1216 en excommuniant le vicomte Geoffroy pour que les troubles s'apaisent. Enclos de murailles et fossés, les bâtiments du domaine fortifié entourent une vaste cour irrégulière dont l'église forme un côté. Subsiste la grange des dîmes qui était l'étable où le cheptel était parqué, ainsi qu'une grosse tour ronde : le pigeonnier.

Elle fut rebâtit par les chevaliers de l'Hospital.

AUZON (86)

Cette importante préceptorie templière fut fondée entre 1130 et 1140. Parmi les commandeurs d'Auzon, citons Guillaume de Sonnac, futur Grand Maître de l'Ordre. Philippe le Bel se serait arrêté à la commanderie, en mai 1308, alors qu'il se rendait à Poitiers pour y rencontrer le pape Clément V.

Une énigmatique statuette fut découverte derrière un pilier. Elle représente un homme vêtu comme un moine et portant des épauettes à la romaine.

AVALLEUR (10)

Selon une charte de 1167, Manassès, comte de Bar-sur-Seine, donne la commanderie d'Avaleur aux Templiers. La chapelle fut construite vers 1120. Bâtie sur un plan rectangulaire à trois travées, son chevet plat est percé par un triplet. La charpente à chevrons portant ferme est en châtaignier (aucune toile d'araignée ne s'y accroche !).

Un curieux souterrain-refuge fut découvert à l'extrémité de la cave voûtée en bois, sous le bâtiment principal.

AVOSNES (21)

L'hospice d'Avosnes fut fondé aux environs du début du XIIIe siècle. Des donations plus ou moins importantes avaient été faites et le Grand Maître des Templiers était devenu seigneur d'Avosnes par un acte de 1283. Dans cet acte, on voit intervenir, partie bien inégale, d'un côté l'Ordre tout puissant représenté par le commandeur du bailliage de Bure et de l'autre, les enfants et la veuve ruinée d'un ancien seigneur.

BEAUNE (21)

La commanderie de Beaune fut semble-t-il, aménagée sur un petit domaine remis à l'Ordre par le Duc Hugues III en 1177.

Un certain jour de l'an de grâce 1265, un jeune cadet âgé de 22 ans, issu d'un noble famille comtoise, les Longwy, Rahon et Molay, se présente à la porte du Temple de Beaune. Le cérémonial des vœux se déroula devant le Chevalier Imbert de Paray, frère Almaric de la Rochelle et plusieurs autres chevaliers. Jacques de Molay était admis chevalier de l'Ordre du Temple.

BRAS (83)

Le 2 août 1220, l'évêque de Fréjus arbitre un conflit entre le prieur de Bras et le commandeur du Temple de cette localité qui veut faire construire un oratoire malgré l'opposition du dit prieur. L'évêque donne satisfaction au commandeur mais formule de nombreuses réserves. Cet acte reste muet sur les origines de la commanderie mais laisse supposer que cette maison devait être construite depuis un certain temps puisque les Templiers cherchent à l'agrandir.

BURE-LES-TEMPLIERS (21)

En 1121, les Templiers s'établissent à Bure sur un domaine donné par Païen de Bure, fils ou neveu de Guillaume de Bure, futur prince de Tibériade. Donation confirmée en 1127 lorsque Eudes de Grancey prend les Templiers sous sa sauvegarde. La tour carolingienne ne comporte plus que les deux étages aux voûtes en anse de panier. Les laves taillées en sifflet et inversées se clavettent d'elles-mêmes. De l'ancienne léproserie, il ne reste que l'église Saint-Julien du XIIe siècle et un amas de ruines de la commanderie. A travers les pierres on devine l'extrême puissance de l'Ordre.

LA CAPELLE LIVRON (82)

En 1227, Raymond VII, comte de Toulouse, se dessaisit en faveur du Temple de sa juridiction sur la ville et le territoire de La Capelle (*dénommée grange ou cabane de Monson*).

CARENTOIR (56)

Fondée au milieu du XIIe siècle, la préceptorie de Carentoir (Karantoe) est la plus ancienne du Morbihan.

L'église Saint-Jean du Temple abrite un gisant de bois d'un type très rare en France. Cette oeuvre datée du dernier tiers du XIIIe siècle, représenterait un Templier revêtu de sa cotte d'armes, l'épée à la ceinture, mains jointes sur la poitrine. Une croix reliquaire du XIIIe siècle, de cuivre émaillé, fut rapportée de Palestine.

CELLES (15)

En 1246, après la réception de son oncle Benoît et de son frère Bertrand dans la maison de Celles, Benoît de Rochefort, damoiseau, fait don à frère Pierre de Lespinasse, commandeur de ladite maison, d'une rente annuelle de 100 sous à percevoir au village de Sévêrac.

CLISSON (44)

Seule la chapelle Sainte-Madeleine subsiste de la Préceptorie du Temple de Clisson. Cette construction remonte au XIIe siècle puisque ce Temple est solidement établi pour avoir, en 1213, son Précepteur particulier.

Guillaume, sire de Clisson, envahit le domaine du Temple, le ravagea en enlevant aux Chevaliers quantité de richesses et massacrant dans le cimetière même de la Madeleine un homme vassal des Templiers.

Condamné, Guillaume abandonne au Temple les impôts appelés devoirs de coutumes et les autres droits féodaux appelés services. Il concède aussi aux Templiers permission d'édifier maisons, fours et moulins dans toutes les terres qu'ils possèdent en sa baronnie, mais il leur défend d'y tenir foires ou marchés.

LA COEFFRIE (35)

En 1217, le duc Pierre Mauclerc et sa femme Alix de Bretagne confirment les donations faites à *Dieu et aux frères de la Milice du Temple (deo et fratribus militiae Templi) par leurs prédécesseurs*. Du Temple de la Coëfferie originel, il ne reste que la chapelle Saint-Jean-Baptiste du Temple, édifiée au XIIIe siècle. Une fresque datant de cette époque fut découverte en 1970. Elle représente un Christ au tétramorphe unique en Bretagne mais très endommagé.

COLLIOURE (66)

En 1207, le roi Pierre II fit don, à la commanderie du Temple du Mas Deu dans la plaine de Perpignan, d'un terrain à bâtir entre le château et le port de Collioure. L'année suivante, l'évêque d'Elne leur attribue l'église de la ville de ses revenus. Le château des Templiers domine le port. Dans la cour, ce que l'on appelle la chapelle est en réalité l'ancienne grande salle du couvent du Temple, la salle des Frères, où se passaient tous les événements importants de la vie de l'Ordre. On comprend la présence des Templiers à Collioure quand on sait que les pirates barbaresques croisèrent pendant des siècles sur ces côtes en quête de fructueuses razzias de captifs.

LA CAVALERIE (12)

Vers 1170, Dame Ricarde cède aux Templiers ses droits sur la Cavalerie. Ce fut la seconde possession templière du Larzac après Sainte-Eulalie.

LE CREHAC (22)

Le Temple de Creac'h (Crihirac) est signalé dès 1182 comme appartenant aux Templiers. La chapelle (fondée de Saint-Jean Baptiste, avec assemblée le jour de la feste de ce bienheureux et droits et prééminences uniques et anciens en icelle chapelle). Ce sanctuaire fut reconstruit à la fin du XVIIe siècle, il offre un remarquable pavage de pierres tombales d'origine inconnue.

COULOMMIERS (77)

En 1128, le comte Thibaut II de Champagne donne aux Templiers une maison sise à Coulommiers désignée sous le nom de (maison de l'Agent) parce qu'elle servait à loger le receveur des impôts et le moulin du château situé sur le brasset Breneur. Ils reçurent également les biens de Montbillard qu'ils nommèrent le Temple, appelé depuis l'Hôpital. La chapelle Sainte-Anne comporte une nef à quatre travées de voûtes, terminée par un chevet plat.

COURVAL (14)

Cette commanderie avait été fondée vers le XIIIe siècle par les seigneurs de Vassy. Au XIIIe siècle, les Templiers de Courval eurent des contestations avec le prieur du Plessis pour des droits de dîmes, mais ces contestations se terminèrent à l'amiable ou par des jugements apostoliques. En 1307 furent arrêtés à Vassy: Etienne de Châteauneuf, Commandeur de Courval, Richard Bellennel et Guillaume Tane, Ils confessèrent comme leurs confrères des autres commanderies (sous la torture) que tous les profès en entrant dans l'Ordre étaient tenus de renier Jésus-Christ et de marcher sur la croix, que le profès, en déshabillé était embrassé d'une manière sale par celui qui le reçoit et qu'on lui permettait d'en agir de même avec ses frères, les statuts de l'Ordre autorisant de pareilles indécences.

LA COUVERTOIRADE (12)

En 1181, Richard de Montpaon et Bringuier de Molnar donnent aux Templiers un mas sur le territoire de la Couvertoirade. En 1249, les Templiers construisent le château et deviennent les seigneurs temporels et spirituels du lieu. L'église primitive fut dédiée à Saint-Christol (Saint-Christophe en occitan).

JABRUN (15)

La petite chapelle romane du Temple de Jabrun comporte une brève nef couverte d'un berceau brisé, terminée par un chevet polygonal voûté. Un magnifique clocher-peigne s'inscrit à la section des deux parties.

LE DOGNON (16)

La maison du Temple du Dognon était un bailliage. Edifiée sans doute au milieu du XIIe siècle, ce n'est qu'en 1261 que Frère Pierre, Précepteur du Temple de la Rochelle, approuva une vente faite par Frère Henri du Vergier, Précepteur du bailliage ou Préceptorie du Dognon. La chapelle est le seul bâtiment de la Préceptorie qui soit parvenu jusqu'à nous. De remarquables fresques peintes dans les années 1170-1180 ornent encore quelques parties des murs.

DRAMELAY (39)

Le seigneur de Tramelay (Tremiliacum, Tremolaz, Tramelay puis Dramelay) eut quatre fils dont Bernard qui est, dès 1134, commandeur du Temple de Falletans, avant de devenir Grand Maître de l'Ordre en 1148.

Construite de 1190 à 1192, la petite chapelle était entièrement voûtée et recouverte de lozes (pierres plates). Le clocher se trouvait alors à la jonction de la nef et du chœur.

Parmi les ruines de l'ancien village, on aperçoit encore une multitude de puits. Sous l'influence de Marius Veyre, la chapelle fut partiellement restaurée en 1975. Des vitraux représentant l'histoire locale de la Franche Comté furent réalisés.

EPAILLY (21)

En 1215, mention est faite d'une donation de terres aux Templiers de la Préceptorie d'Epailly qui achètent à Herard de Chastenay, vers 1230, la seigneurie de Courban.

La chapelle Saint-Georges du XIIIe siècle comprend une nef de six travées, sans transept ni clocher. Elle se termine par un chevet polygonal. La mur-pignon est percé d'une porte en plein-cintre avec colonnettes.

FONTENOTTE (21)

Cette commanderie fut fondée vers 1190 par Aimon de Tilchâtel avant son départ pour la Terre Sainte.

En 1962, la chapelle Sainte-Pétronille, bâtie vers la fin du XIIe siècle, fut démontée pierre par pierre et reconstruite à 25 kms au lieu-dit (La Bergerie). Cette opération la sauva d'une destruction certaine car sa restauration est exemplaire.

LA GUERCHE (35)

Dès le XIIe siècle et à son retour de Terre Sainte, Guillaume, sire de La Guerche, donne plusieurs fiefs à la Milice du Temple. Placé sous le patronage de la Très Sainte-Vierge, le membre du Temple de La Guerche s'étend sur une douzaine de paroisses.

Subsiste le corps de logis qui s'orne d'une porte ogivale. Quelques pierres sculptées, provenant de la chapelle détruite, ont été réemployées dans la façade des écuries du manoir.

HYERES (83)

Le 18 mai 1156, l'archevêque d'Arles, Raimond, donne aux Templiers l'église (Saint-Martin in terminio Arcis). C'est certainement à cette époque que la maison de Hyères fut fondée mais c'est en 1198 que l'on peut identifier un commandeur, Jordan, cité dans un acte qui intéresse la maison de Ruou.

JALES (07)

Vers 1140, les Templiers s'installent à Jalès. Ils agrandissent le domaine grâce à des cessions de terres et de droits par des legs, des dons ou des ventes de la part des particuliers.

L'ensemble des bâtiments fut construit, autour de l'actuelle cour du puits, en pierre calcaire grise

de Berrias, à joints très minces. La chapelle, dédiée à la Vierge Marie, comporte trois travées et se termine par une abside semi-circulaire en cul-de-four.

JUSSY LE CHAUDRIER (18)

Sur les chartes, apparaissent des noms de Templiers de Jussy : Frère Joceran (en 1170), Frère Milon de Jussy, Frère Renaud des Bordes, etc.

En 1312, lors de la dissolution de l'Ordre, la commanderie de Jussy passe aux mains des Hospitaliers et devient (commanderie des Bordes).

L'EPINAT (36)

La commanderie de Lespinat semble dater de 1180. Hervé de Guiterne concède alors aux Templiers une terre pour y établir un étang.

A partir de 1205, les Templiers et les moines de Barzelles s'affrontent pour la possession de terres. Ces querelles seront tranchées par le pape.

LAIGNEVILLE (60)

En 1209, les religieux de la Charité-sur-Loire, de l'Ordre de Cluny, vendirent aux Chevaliers du Temple, pour 10 000 livres tournois, leurs possessions de Laigneville et environs.

Le poche d'entrée traverse le bâtiment conventuel. Cet édifice est divisé en neuf travées par huit contreforts entre lesquels s'ouvrent des baies géminées ogivales.

La petite chapelle romane dédiée à Saint-Georges comporte trois travées et se termine par une abside ronde percée d'une rosace.

LANTIERN (56)

(En la paroisse d'Arzal, il y a une très belle église et Temple avec quantité de chapelles et sept autels, une croix d'argent avec des reliques de la Vraie-Croix, un calice d'argent et deux d'estain. Autour duquel Temple il y a quelques tenues qui doivent des rentes et dixmes, et s'appelle Saint-Jean de Lantiern. La chapelle est couverte d'ardoises avec trois cloches, le tout en bon et deub estat...)

LAUMUSSE (01)

Les chevaliers du Temple se fixèrent à la Musse sans doute vers la fin du XII^e siècle. Le (Domus Templi en la Muce) était un établissement important, défendu par une palissade en madriers très solides d'une hauteur de 3m50 environ, et par un double fossé sur lequel était jeté un pont-levis. La chapelle romane comprenait un chœur, un avant-chœur, une nef et une tour servant de clocher.

Raynald III du nom, douzième Sire de Bâgé décéda en l'an 1180 et fust ensevely en l'église de La Musse entre Baugé et Mascon.

LAON (02)

Dès son retour du Concile de Troyes, en 1128, l'évêque Barthélemy de Jur accueillit les Templiers et leur fit don d'une maison sise rue de Sainte-Geneviève.

Gervais de Beauvais était Précepteur de Laon lors de l'arrestation des Templiers.

Selon le jurisconsulte, Raoul de Presles, il admit que l'Ordre détenait des règles secrètes. Un chevalier, Nicolas Symon, confirma les dires de Presles le 11 avril 1310, devant la commission ecclésiastique de Paris.

En 1134, l'Ordre eut le droit d'édifier une chapelle pour son cimetière. Sous le vocable de Saint-Jean Baptiste, cette construction se compose d'une partie centrale à huit pans coupés, précédée d'un porche rectangulaire et terminée par un chœur dont l'abside s'arrondit en hémicycle.

La chapelle abrite la tombe du chapelain Grégoire, Templier décédé en 1268.

(...GRIGOIRES CHAPELAIN DOU TEMPLE OUI RENDI ASME LE JOUR DE ST-MARTIN EN ESTE EN L'AN DE L'INCARNATION MCCLXVIII, PEZ POR Li).

LIBDO (54)

Fondée avant 1190, la Maison du Temple de Libdo (Libdeau) fut l'une des treize dont l'existence

est attestée en Lorraine.

La chapelle orientée comporte trois travées: une pour le chœur, deux pour la nef.

Le portail, conservé au Musée Lorrain de Nancy, offre un tympan orné d'une Vierge à l'enfant. Au-dessous s'épanouit encore la rose (rosace), selon un état des lieux de 1679. Avant 1870, les combles de la chapelle abritaient une ancienne petite cloche portant cette inscription en lettres gothiques (Ave Maria Gratia Plaena).

LIMERZEL (56)

Il existait en la paroisse de Limerzel, deux chapelles: le Temple de Haut (Temple Neuf) fondé en 1225 et le Temple de Bas (Vieil Temple) qui n'existe plus.

La chapelle du Temple de Haut, en appareil irrégulier, est de forme rectangulaire.

Dans le pignon est, s'ouvre une fenêtre ogivale à deux meneaux en trilobes et quatre feuilles.

LIZIO (56)

Les Templiers établirent à Lizio, sur un lieu antique Celte, une chapelle près d'une source sacrée.

L'un et l'autre furent dédiés à Sainte-Catherine. La chapelle conserve un caractère simple malgré ses deux nefs, la grande où se tenait le peuple associé à l'Ordre qui venait pour prier, la petite pour les quelques moines qui s'asseyaient sur les bancs de pierre le long des murs.

MALLEYRAND (16)

Il ne subsiste de cette commanderie que la chapelle Saint-Jean Baptiste du XIIe siècle. Sa nef possède trois travées de mêmes dimensions.

Le portail composé de trois voussures comprend une belle archivolt tressée, dominée par un clocher à arcades.

Un des chapiteaux des colonnes porte une cordelière en croix de Saint-André et une autre représente deux colombes mangeant dans la même écuelle.

MARBOTTE (55)

L'établissement de Marbotte (Marbodus, Marboda) fut fondé vers 1150, sur un fonds dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel. Un acte de 1160 relate une discussion entre les chevaliers de Marbotte et Manegaudus, abbé de Saint-Mihiel, au sujet d'un moulin appartenant aux Templiers, mais bâti sur un fonds de l'abbaye.

La chapelle, placée sous l'invocation de Saint-Jean Baptiste, comporte une nef à trois travées. Sa voûte fut détruite vers 1930.

METZ (57)

En 1133, Agnès, abbesse de Sainte Glocinde, cède à l'Ordre du Temple sa chapelle dédiée à Saint-Maurice. Vingt ans plus tard, les Templiers élèvent, près des remparts, la préceptorie de Metz, siège du bailliage de Lorraine. La chapelle octogonale est le seul vestige de cette époque templière.

Une salle d'assemblée contiguë au sanctuaire exhibait de curieuses peintures. La poutre maîtresse offrait, sur l'une de ses faces, les silhouettes peintes et redessinées en rouge sur fond blanc, de chevaliers qui chargeaient. La lance en arrêt, ils montaient des chevaux caparaçonnés aux armoiries de leurs maîtres, armoiries répétées sur leurs boucliers. La face opposée était décorée d'animaux réels ou fantastiques, groupés parfois en scènes tirées du Roman de Renart.

MOISY (02)

En activité dès qu'elle fut fondée en 1160, la Préceptorie de Moisy s'abritait derrière des douves avec pont-levis.

Sa chapelle gothique sous le vocable de Saint-Christophe est à trois travées, avec un chœur semi-circulaire éclairé par sept baies.

Des têtes d'hommes, d'animaux, de monstres et des végétaux ornent les modillons sous la corniche.

MONDOUBLEAU (41)

Mondoubleau était déjà assez bien constitué, en 1134, pour recevoir Geoffroy, vicomte de Châteaudun et ses nombreux chevaliers venus conclure un accord avec les moines de la Trinité de Vendôme: (Actum in foreste que Perticus dicitur, in domo militum de templo, anno MCXXXIV). Dans la charte IV de 1176, Hugues, le vicomte de Châteaudun, dit expressément que les Templiers demeuraient sur le terrain appelé (Les Defais) (défrichements), donné par son père.

MONTBELLET (71)

La fondation du Temple Sainte-Catherine de Montbellet remonterait à la fin du XIIIe siècle. Les chevaliers Templiers possédaient: (la justice haute, moyenne et basse, mère mixte et impaire et avaient sujets hommes levants et couchants à Mercey, Thurissey, Marefontaine et Farges qui étaient tenus à faire guet et garde en ladite maison du Temple en temps de guerre et lorsque les sieurs commandeurs ou leurs commis le voudront).

La chapelle gothique est construite sur plan rectangulaire. La nef se divise en trois travées voûtées sur croisée d'ogives. Des contreforts extérieurs à double ressauts sont disposés à la retombée des nervures des croisés d'ogives qu'ils contrebutent. Les murs intérieurs de la chapelle sont tapissés d'une étonnante et curieuse série de peintures murales figurant les douze apôtres et quatre Saints honorés par les Templiers. Ces fresques, datées de l'extrême fin du Mlle siècle, sont à peine achevées car les traits de construction apparaissent encore très nettement. On peut imaginer qu'en ce petit matin du 13 octobre 1307, l'artiste délaissant l'oeuvre ait fuit à travers champs.

MONTBRAN (22)

La tour de Montbran est un curieux monument du XIIe siècle, second vestige de la présence du Temple en Pléboulle. Construite sur un plan octogonal extérieur et circulaire à l'intérieur, la tour, de ses dix mètres de haut, domine la vallée du Frémur, près de la voie gallo-romaine d'Alech à Carhaix.

Les Templiers favorisèrent et assurèrent la sécurité de la grande foire de Montbran, dite de la Sainte-Croix, qui rassemblait une foule considérable durant dix jours, dès le 14 septembre, et dont la tradition multi-séculaire se perpétue encore aujourd'hui.

MONTFRIN (30)

En 1161, Raymond, évêque d'Uzès, donne aux Templiers l'église de Saint-Martin de Trévilz avec ses appartenances et l'église de Monffrin s'il s'en fondait une. Dès 1178, les Templiers édifièrent l'église Notre-Dame de Malpas. L'édifice, sur plan rectangulaire, est correctement orienté. La nef est divisée en trois travées égales séparées par des groupes de pilastres. *Une étrange cheminée, à la Templier, domine encore les toits de la commanderie.*

MONTFORT (15)

Le (repaire) de Montfort n'est cité qu'en 1329, lorsque Pierre d'Autressal, damoiseau de Mauriac, vend une partie du domaine à Bertrand de Sartiges.

MONTGAUGUIER (86)

Un acte du jeudi après la Saint-Martin, Hugues Poitevin, chanoine de Notre-Dame de Mirebeau, fait don (aux religieux et frères de la Maison du Temple de Montgauguier, en pure et franche aumône, de 4 deniers de cens qui me reviennent d'un pré situé près de la terre de la Chaume et de la commanderie). La chapelle romane est voûtée en berceau brisé, son chevet plat est percé d'un triplet.

Quelques fresques où l'on aperçoit des scènes de l'Ancien Testament apparaissent encore et mériteraient d'être relevées et sauvées.

Le logis comportait une entrée à pont-levis.

MONT-DE-SOISSONS (02)

Cette commanderie fut fondée par un acte octroyé en 1130. Elle était protégée par l'évêque de Soissons, Josselin de Vierzy. Le chevet en hémicycle de la chapelle date du XIIIe siècle alors que la nef fut reconstruite au XVe siècle.

Une légende raconte que ce seraient les Templiers du Mont qui, d'Orient, auraient rapporté les reliques de Saint-Ursace (Arsace ou même Eustache), confesseur de Nicomédie. </i

Montsaunès

Le cartulaire de cette commanderie, et les documents mis en valeur par le professeur Charles Higounet, montrent que les Templiers étaient installés dans ce lieu vers 1156. Le seul vestige qui nous reste de la commanderie réside, là encore, dans la chapelle romane construite avant 1180. Cette chapelle est surtout intéressante par son symbolisme chrétien : une rosace à treize cercles (douze petits cercles encadrant un cercle beaucoup plus gros) : c'est le Christ-soleil, dans l'Eglise primitive, entouré des douze apôtres.

NEUILLY-SOUS-CLERMONT (60)

En 1203, la comtesse de Clermont et de Blois relève dans sa confirmation l'existence de la commanderie de Neuilly. Cette maison du Temple fut construite sur des terres données par Eudes d'Angevilliers. La chapelle, éclairée par de grandes baies ogivales, est dédiée à Saint-Jean Baptiste.

NORROY (88)

La Préceptorie du Temple de Norroy fut fondée vers 1219 par Henri 1er, fils aîné de Hugues III, comte de Vaudémont.

De vieux pans de mur, vestiges de la chapelle du XIIIe siècle, subsistent.

LA NOUEE (22)

C'est dans la chapelle Saint-Jean Baptiste de la Nouée que se déroulaient, de nuit, à la lueur des torches, les cérémonies de réception dans l'Ordre du Temple.

En cette année 1294 et après un mois de rudes épreuves, le nouveau frère Pierre de Launay fut admis à prêter le serment d'obéissance à la Règle du Temple devant Pierre de Villier, assisté de quatre autres frères, Hugues Poulet, d'Auvergne, Guillaume Battan et Jean de Fougères. Il put alors revêtir la blanche chlamyde des chevaliers, brodée de la croix pattée de gueules.

PAULHAC (23)

Fondée au début du XIIIe siècle, cette commanderie fut l'une des plus importantes de la province d'Auvergne. En 1245, elle s'agrandit des bois de Fursac que donna Guillaume Masgelier partant pour la croisade avec les troupes de Louis IX.

La chapelle qui n'est autre que l'église du village actuel est dédiée à Saint-Jean Baptiste.

PLEBOULLE (22)

A Pléboulle, le Temple possédait un village qui a gardé son nom.

La chapelle de l'Ordre fut reconstruite par Pierre du Guesclin, seigneur de Plancoët, dont les armes sont sculptées au-dessus du porche.

A l'ouest de cette chapelle, subsistent les ruines d'une tour octogonale qui fut édiflée, selon la tradition du pays, par **les Moines Rouges** (Templiers ?). Elle domine d'une dizaine de mètres tout le hameau de Montbran.

PLELO (22)

Le Temple en Plelo était certainement très ancien quoique son nom ne semble pas figurer dans la chartre de 1182 donnée à Frère Guillaume Ferron, religieux du Temple, par le duc Conan IV.

La chapelle Saint-Jean du Temple, du XIIIe siècle, a été détruite. Sa porte principale, avec

accolade, était surmontée des armoiries des sires de Quelen, seigneurs de Saint-Bihy. Subsistent la croix de granit et quelques vestiges au hameau du Moulin du Temple.

RICHERENCHES (84)

Vers 1136, Arnaud de Bedos reçoit une importante donation de la part des familles de Bourbouton, Folras et de dix autres.

Les travaux de construction de la première maison du Temple provençal sont immédiatement entrepris avec l'aide de Hugues de Bourbouton qui se fait chevalier du Temple en juin 1138. Le chevet roman de la petite église garde le nom du bienfaiteur de la commanderie : **Ugo de Bourbouton**.

Le cartulaire de Richerenches a été réalisé sur *bonne peau et écrit en fort belles lettres très régulières à l'encre noire, certains passages l'ayant été à l'encre rouge*.

Restent les vestiges d'une salle commune, genre de réfectoire qui, selon la tradition, était souvent placé au nord.

SAINT-ALBAN (22)

La chapelle Saint-Jacques du Temple de la Lande en Saint-Alban date du XIII^e siècle.

La tour qui couvre le porche est inachevée car selon la tradition locale, l'arrestation des Templiers en 1307, les aurait empêchés d'en terminer la construction. La nef unique est à chevet plat.

ROAIX (84)

La commanderie de Roaix fut fondée le 3 des Calendes de mars 1138 par Arnaud de Bedos. Sise au hameau des Crottes (crotae en bas latin), appellation relevant de la présence de caves ou de salles voûtées, la chapelle Notre-Dame subsiste.

La nef a été raccourcie à une époque indéterminée, l'abside est voûtée en cul-de-four. Le chevet en hémicycle comporte une corniche moulurée, supportée par une série de modillons décorés sobrement mais d'une belle exécution: feuille d'eau ou de refend, copeau, têtes de cheval, chouette ou hibou, etc.

Cette paroi livre aussi des marques de tâcherons en belles lettres romanes et de curieux signes.

LA ROCHELLE (17)

En 1139, Aliénor, reine de France et duchesse d'Aquitaine, confirma le don, en propriété perpétuelle, des moulins de la Rochelle fait par Gangan de Tonnay en faveur des chevaliers du Temple.

Elle affranchit en outre les maisons que ceux-ci possédaient à La Rochelle, dès 1129 selon les archives, à l'exception du droit de Tonlieu.

Les Templiers de La Rochelle ne se contentèrent pas de gérer leur patrimoine foncier, des actes prouvent qu'ils eurent, au XIII^e siècle, des activités bancaires et commerciales non négligeables. Par exemple le 2 juin 1214, ils paient, pour le roi Jean-sans-Terre, la libération d'otages du comte de La Marche.

SAINT-AUBIN DES CHATEAUX (44)

D'origine carolingienne, l'antique chapelle Saint-Gilles est remaniée au XII^e siècle, par les Templiers qui en font l'église de leur commanderie installée sur la Butte du Tertre à Saint-Aubin-des-Châteaux.

Au midi de cette édifice, dans une prairie que baignent les eaux de la Chère, sont des ruines que la tradition prétend avoir été la prison des Templiers, et qui pourraient bien n'être que les ruines d'un moulin.

La porte d'entrée, encadrée par trois voussures désaxées, est ornée de trois écus. Deux curieux signes sont gravés dans la pierre de part et d'autre de l'écu central: certains y voient des arbalètes !

SAINT-MARC (89)

En 1186, Clérembaud, seigneur de Noyers, donne aux Templiers de Saint-Marc droit de pâturage

à Villiers et à Méreuil dans les terres et bois qui relèvent de son fief. Il leur accorde également le droit dans ses bois pour leur usage, sans avoir de dommages ou d'amende à payer. La chapelle du XIIe siècle est de style ogival, à chevet plat. Elle mesure 15,70 m de long sur 6,50 m de large.

SAINT-RAPHAEL(83)

La vieille église Saint-Pierre dite aussi des Templiers est un édifice puissant, remarquable spécimen de l'architecture romane provençal.

Il est difficile de déterminer si les Templiers ont construit tout l'ensemble: église et tour, ou s'ils se sont contentés de surajouter une tour de défense de leur architecture propre à une église déjà construite.

Une tradition légendaire assure que la nuit de la Nativité, l'édifice s'irradie d'une lumière surnaturelle...

SAINTE-EULALIE DE CERNON (12)

En 1151, Raymond, abbé de Gellone, donne aux Templiers l'église de Sainte-Eulalie moyennant une rente annuelle de 80 sols melgoriens et de six fromages.

Puis en 1159, Raymond Bérenger, comte de Barcelone et roi d'Aragon, donne à Elie de Montbrun, maître en Rouergue, sa **ville** de Sainte-Eulalie et la terre dite Larzac avec permission d'y construire des <B<VILLES< b>et des places fortes.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Fondée au début du XIIIe siècle, elle n'était à son origine qu'une grange dîmière. Les libéralités des seigneurs de la Ferté-Gaucher lui donnèrent de l'importance, une communauté de Templiers s'y installa et donna naissance à la commanderie.

SAINTE-VAUBOURG (76)

En 1173, le roi d'Angleterre Henri II Plantagenet fait don à l'Ordre du Temple de son manoir de Sainte-Vaubourg avec les terres qui l'entourent.

La chapelle existante était trop exiguë, les Templiers en érigent une neuve, à quatre travées et chevet semi-circulaire qui est consacrée, en 1264, par l'archevêque de Rouen. Frère Paiart, alors Maître de Normandie et qui scellait d'un Agnus Dei, en avait offert les verrières. ce sont les seuls vitraux templiers connus.

Retrouvés après moult péripéties et restaurés, ils ornent à présent les baies de la commanderie de la Villedieu-les-Maurepas à Elancourt.

SOMMEREUX (01)

Cette Maison de Sommereux fut sans doute fondée avant 1150. La chapelle, sous le vocable de Saint-Aubin, a conservé les caractères de sa construction templière. Le porche ogival repose sur six colonnettes. Le choeur, à chevet plat, est éclairé par trois baies à lancettes. De curieux graffiti sur la muraille extérieure de l'église ne sont pas sans rappeler ceux laissés par les Templiers emprisonnés.

SOULOMES(46)

Fondée vers 1160, la commanderie de Soulomès comprenait un château, la métairie de Lolmède et une église dédiée à Sainte-Marie-Madeleine.

Une fresque du XVIe siècle représente un chevalier de Malte. Le bénitier est sculpté d'une croix pattée datant de l'époque du Temple.

VAULX (38)

Donation du comte de Vaulx à l'Ordre du Temple. Son fils aîné deviendra le premier commandeur du château de Vaulx.

SOURS (28)

La Maison de Sours fut fondée par Alix, fille de Louis le Jeune, roi de France, et Aliénor

d'Aquitaine, épouse de Thibault IV, comte de Blois, Sénéchal de France. Ce dernier fut l'un des principaux bienfaiteurs des Templiers dont il avait apprécié la valeur pendant la croisade où il mourut en 1190.

En 1192, Alix donna, pour le repos de l'âme de son mari, avec le concours de son fils Louis comte de Blois et de Clermont, généreusement, aux Templiers, son hébergement de Sours et sa chapelle, le tout entouré de fossés, un étang, un moulin, des terres, etc.

VAOUR (81)

Vers 1143, les Templiers reçoivent les premières donations du Seigneur de Penne et de ses chevaliers qu'ils accordent, pour le salut de leur âme, à Pierre Humbert, Prieur.

Puis en 1160, les Templiers établissent le siège d'une commanderie sur un éperon rocheux: Vaour. La métairie présente, côté sud, neuf énormes contreforts sur toute sa longueur. Les chevaliers conduisaient leurs chevaux à l'intérieur de cette vaste salle à la voûte romane, par un pan incliné.

VILLEDIEU (84)

Il est vraisemblable que le domaine de Villedieu fut formé avec les acquisitions faites à Buisson par la Maison de Roaix.

Janvier 1219: Un acte de donation à cette Maison mentionne pour la première fois le nom de Villa Dei. On y relève le nom d'un témoin, Guillaume Roux, Précepteur de Villedieu. En 1270, Frère Pierre Agulhon aurait acheté de Raimbaud, seigneur du Puy, une part de trois fiefs qui dépendaient de la seigneurie de Villedieu.

L'église actuelle a pour clocher une ancienne tour-porche qui abrite une pierre gravée de la croix du Temple. Un petit parchemin du XIV^e siècle fut découvert dans un mur ancien.

VILLEGATS (16)

La Maison du Temple de Villegats est mentionnée dans les dépositions du Procès des Templiers. Elle doit remonter au XII^e siècle.

VILLEMOSANT (49)

La commanderie de Villemoisant était sous la tutelle de l'Hôpital Béconnais fondé au début du XII^e siècle par les Templiers. C'était une annexe du Temple de Saint-Laud d'Angers.

La nef de la chapelle a conservé sa voûte ogivale à deux travées. Le chœur est omé de fresques: Saint-Médard chaussé de sandales portant le soleil sur l'épaule droite, Saint-Michel terrassant le démon, Saint-Pierre portant les clefs et Saint-Eutrope.

Enigmatique, un labyrinthe décore le mur droit du chœur.

LA VILLEDIEU-LES-MAUREPAS (78)

Gui II, seigneur de Chevreuse de 1149 à 1182, donne aux Templiers, avant sa mort, une maison à la Brosse et une maison à la Villedieu en échange vraisemblablement de services.

Un acte de septembre 1206 mentionne pour la première fois la maison templière de *la Villedieu de Maurepas*.

Novembre 1284 Sédille, Dame de Chevreuse, accorde et octroie au commandeur de la Ville Dieu de faire toutes justices en leurs terres en telle manière que s'ils lèvent fourchettes (gibet), ils le feront en leurs terres au plus loin qu'ils pourront faire de son château de Chevreuse et des fourches dudit château.

La Villedieu était une commanderie rectangulaire, entourée de mur et défendue par un ru (fossé). Actuellement, la remarquable chapelle qui subsiste mesure 28m de long sur 8m de large pour une hauteur de 11 m80 à la croisée d'ogives.

La nef se divise en trois travées égales puis se termine par une abside semi-circulaire à 7 pans comportant 8 arcs de voûte. Quatorze fenêtres ogivales éclairent à profusion l'intérieur de l'édifice. Les vitraux actuels sont ornés de quinze médaillons du XIII^e siècle qui proviennent de la commanderie du Temple de Sainte-Vaubourg en Normandie.

Cet ensemble architectural a été restauré et ouvert en 1978 en Centre Culturel par son propriétaire aménageur de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

VILLEMORISON (58)

La Préceptorie des Templiers de Villemorison est citée pour la première fois, en 1180, par Gaufridus de Arsi, frère de l'abbé de Vézelay, en présence de Frère Ferreroc, premier Précepteur connu de Villemorison.

La chapelle romane est rectangulaire, pratiquement orientée est-ouest et terminée par une abside en cul-de-four.

La fresque de la voûte représente un Christ en majesté d'aspect oriental, le bras fléchi et l'index tendu avec, à ses pieds, les symboles des quatre Évangélistes.

Deux squelettes de commandeurs du Temple furent mis à jour lors de fouilles en 1970.

XUGNEY (88)

C'est en 1173 qu'il est fait mention de cette Préceptorie templière dans un acte passé entre Gérard, abbé de Senones, et Pierre, Précepteur à Xugney. La chapelle est de style transitoire entre le roman et l'ogival.

Les voûtes ont disparu mais le portail composé de six colonnettes, offre d'intéressants détails. La nef à trois travées se termine par un chœur à pans coupés.

YDES (15)

La commanderie d'Ydes jouissait du Droit de Justice dans le bourg et sur toute autre possession, en vertu d'un traité passé entre Bertrand III, sire de la Tour d'Auvergne et Gérard de Sauzet, commandeur du Temple en 1281.

Le tympan du porche de la chapelle dédiée à Saint-Georges est orné d'une tête poussant un cri. De part et d'autre, dans un encadrement de colonnettes à arcades, sont figurés Daniel dans la fosse aux lions et une Annonciation.

LES POSSESSIONS EN ORIENT

Les Possessions de l'Ordre en Orient :

Toutes ces places fortes n'ont pas été tenues par les Templiers, mais ils les ont entretenues, protégées, et y ont vécu par intermittence.

Mis à part le Crac qui était tenu par l'Ordre des Hospitalier.

Les Eglises

Sainte Anne de Jérusalem | Abou-Gosh | Giblet | Notre-Dame de Tortoses | Saint-Phocas D'Amyoun

Les richesses de l'Ordre

Quelques possessions en France.

L'Ordre du Temple était souverain dans la personne du grand maître, prince souverain. L'Ordre avait le droit de conquête en Orient. Les villes, les châteaux et terres dont il s'emparait sur les infidèles devenaient sa propriété, d'où une source de services, de cens, d'impôts, de tributs, de revenus considérables : nous citerons un exemple. En 1173, l'Ordre possédait des places fortes sur

les frontières du Vieux de la montagne, qui lui payait un tribut annuel de 2,000 besants d'or. Cette source de richesses dut se tarir le jour où la Terre sainte fut à jamais perdue à la suite de la chute (d'Accon), d'Acre.

Les tenures que les Templiers avait acquises en France, soit à aumône, soit à pure aumône, étaient nombreuses, immenses, possesseurs de fiefs devenus biens d'Église, les chevaliers ne devaient pas le service militaire au Roi, ils ne devaient ce service que pour la croisade. Détenteur de biens de mainmorte, l'Ordre ne payait pas de droits de mutation, les fiefs par lui acquis restant toujours en ses mains, ne passant jamais à d'autres possesseurs. La communauté ne mourait pas, elle était perpétuelle, et par subrogation de personnes était réputée toujours la même communauté; de plus, elle n'aliénait jamais.

Castel Blanc

L'Ordre était devenu seigneur féodal, avec le droit de haute, moyenne et basse justice, avec les prérogatives attachées aux possessions de franc-alleu. Les biens amortis de la communauté prenaient en effet ce caractère. Or le franc-alleu ne reconnaissait ni seigneur ni supérieur, pardessus féodal, n'était assujéti à payer aucuns droits seigneuriaux ou féodaux, parce qu'il n'était tenu en fief d'aucun seigneur, parce qu'il était libre, franc de toute sujétion, et ne reconnaissait aucun supérieur, excepté le Roi pour la féauté. L'Ordre jouissait de tous les avantages de la féodalité sans en avoir les charges. Le Temple employait un Grand nombre de bras à l'agriculture, des serfs, des casati, des hommes libres, des censitaires, des arrentataires, (donner en échange d'une rente). L'Ordre, avec ses Frères servants, fit défricher des étendues considérables de terres incultes, de forêts, broussailles, marais, landes et bruyères qui furent livrées à la charrue, au hoyau, à la culture. Le Temple faisait vivre ainsi des multitudes. Le premier établissement consistait tout d'abord en une simple grange dimeresse; bientôt s'élevaient la maison du commandeur (proceptor) et une chapelle, avec un courtil (jardin) enclos de murs; les aumônes, les travaux des champs attiraient les hommes; on construisait des habitations, les terres en friche devenaient des terres arables, les commandeurs étaient obligés par leurs fonctions de cultiver eux-mêmes leurs terres et de résider- en leurs commanderies. Les Frères servants dirigeaient, stimulaient les travailleurs; on défrichait, on déroquait, on donnait de l'écoulement aux eaux stagnantes des étangs et marais. On ne lira pas sans intérêt les quelques détails qui suivent.



Reste de Notre Dame de Tortose

En 1195, les templiers défrichèrent une grande partie de bois dans la forêt de Vendôme. Barthélemy de Vendôme leur octroya dans cette forêt sept charrues de terre, en un lieu nommé la

Materas. Il leur donna tout le bois nécessaire à la construction d'une maison qui prit le nom de Beauchêne lez Materas. (La Chapelle-Vicomtesse, Loir-et-Cher). En 1175, ils avaient défriché au milieu des bois des terrains sur lesquels ils avaient établi une commanderie à Sérinel, (Puchevillers Sommes). En 1199, les Templiers défrichèrent le bois de la Sablonnière, que Marguerite, comtesse de Bourgogne, venait de leur donner. Ils y créèrent la maison de la Sablonnière, qui fit partie de la Grande commanderie de Moisy-le-Temple, (Montigny l'Allier, Aisne). En 1252, les Frères défrichèrent la forêt de Bellelande, entre Mondoubleau et Vendôme; ils y construisirent leur maison, qui prit le nom de Bellelande; tout fut mis en culture; un Gros village (villa) se bâtit, la commanderie de Bellelande fut rattachée à la commanderie principale de Sours. En 1219, l'Ordre défricha de grandes étendues de bois (qui lui avaient été donnés à une lieue des Andelys, à Bourgoult, à la Mare Huonet et à Lépinaye, (paroisse de Boisemont, les Andelys), à Vertbuisson. Il créa la commanderie principale de Bourgoult sur la paroisse d'Arquency, (canton des Andelys). Une dame Asseline, veuve de Richard le Clozier, de Longueville, donna à la chapellenie de Bourgoult, lorsque la chapelle fut élevée, un clemi-muid, (ancienne mesure de capacité) de vin blanc, à prendre chaque année au temps des vendanges dans sa vigne des Clozeaux, sise au territoire de la Guernelle, (Arquency, près des Andelys) . les Frères avaient déjà créé le domaine de Cahaignes, (canton d'Ecos les Andelys) sur la terre de Millères ou Millares, qui leur avait été donnée en 1198 par le seigneur Raoul de Cahanes.

Par lettres en date du mois de juin Thibaut, comte de Champagne et de Brie, abandonna au Temple quatre cents arpents dans la forêt de Mahaut, avec des étangs considérables. Tout fut défriché, aménagé, cultivé. Les Templiers fondèrent en cet endroit la commanderie de Bilbartaut, qui, dans le principe, n'était qu'une (grange dîmeresse; cet établissement fut relié à la commanderie principale de Maisonneuve lez Coulommiers, (commune de Monroux, Seine et Marne). En 1253 et en 1254, les Frères défrichèrent des étendues considérables de bois à Bonlieu, (canton de Piney, près de Troyes), et dans la forêt du Der, où ils possédaient deux mille cinq cents arpents de bois à Vandœuvre, (Vandœuvre-sur-Barse, Aube). Ils créèrent des fermes qui devinrent des domaines de la commanderie de Bonlieu, membre de la commanderie principale de Troyes; ces fermes furent Maurepaire, (commune de Piney, Aube), Rosson, (commune de Dochès, Aube), la Milly, (commune de Brévonne, Aube), la Picarde, (commune de Piney, Aube), la loge Bazin près de la Ville-aux-Bois, (près de Bar-sur-Aube). Presque toutes ces créations sont devenues des centres agricoles importants, des communes florissantes qui portent les noms que les fondateurs leur donnèrent au cours des douzième et treizième siècles. Ces créations sont innombrables.

Après le pillage de la Thrace de Thessalonique, de l'Hellespont, du Péloponnèse, de la Grèce et d'Athènes, les Templiers rapportèrent à leur trésor des valeurs incalculables. L'avocat du Roi Dubois, dans un mémoire adressé en 1306 au roi d'Angleterre (d'accord avec Philippe le Bel), évalue les revenus des deux Ordres du Temple et de l'Hôpital à 800,000 livres (huit cent mille livres), 113,800,000 francs, soit 108,000,000 millions, les calculs pour les deux Ordres réunis, on peut sans exagération fixer à 400,000 livres la part afférente au revenu de l'Ordre du Temple; cette somme représente en monnaie moderne une valeur de 57,000,000 de francs environ.



Ruines de
Saint Jean d'Acre

On comprendra aisément que tous ces calculs ne peuvent être qu'approximatifs. Quant aux richesses mobilières de l'Ordre, entassées dans les commanderies, dans les églises et à la tour dei Temple de Paris, elles étaient immenses. Les revenus que les Frères tiraient de leurs possessions d'Orient suffisaient pour entretenir les dépenses d'armement et de guerre.

L'Ordre du Temple comptait 15000 chevaliers. La plupart appartenaient à la France. A côté des chevaliers, il y avait les Frères servants, aussi Templiers, et un personnel considérable composé de ceux que l'on appelait les sujets du Temple, les hommes libres, les recommandés, puis les mesnées, serviteurs et servantes, les serfs, les esclafs, les hommes de corps et les colons partiaires, les kasaliers. L'Ordre était réparti en provinces, Chypre, Portugal, Castille, Aragon, France et Auvergne, Aquitaine, Provence, Angleterre, Haute-Allemagne, Brandebourg, Bohême, Italie, Sicile, Pouilles, Hongrie, Slavie. Chaque province avait un grand prieur de qui relevaient d'autres prieurs, les précepteurs; mais tout ce monde de chevaliers, de servants et d'hommes était disséminé sur un grand nombre de points isolés, dans les divers établissements et commanderies.

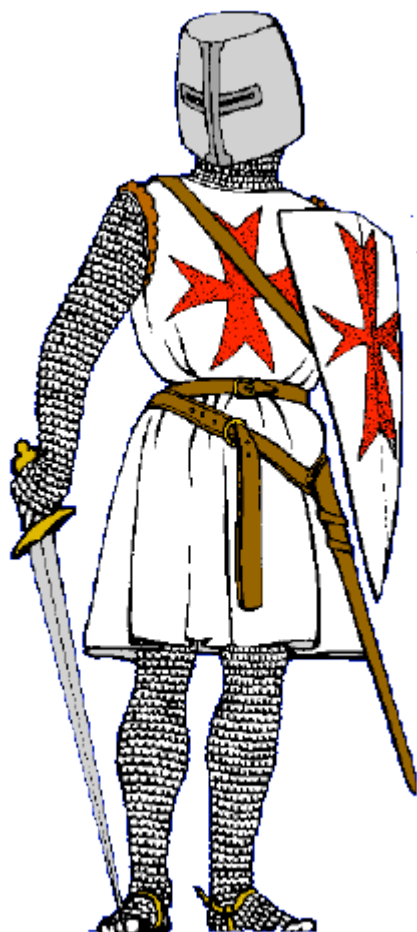


Le Saint Sépulcre

ANNEXES 3

Dans les annexes vous trouverez

**Le discours du Chevalier RAMSEY
Les Chevaliers TEUTONIQUES
L'ORDRE DE MALTE
INFORMATIONS DIVERSES**





Le Discours de Ramsay. (1736)

D'après le manuscrit 124 de la Bibliothèque municipale d'Epernay.

Discours de M. le chevalier de Ramsay Prononcé à la loge de Saint-Jean le 26 Xbre

omne trinum perfectum (triangle équilatéral)

Messieurs,

La noble ardeur que vous montrez pour entrer dans l'ancien et très illustre Ordre de francs-maçons est une preuve certaine que vous possédez déjà toutes les qualités nécessaires pour en devenir les membres. Ces qualités sont la philanthropie, le secret inviolable et le goût des beaux-arts.

Lycurgue, Solon, Numa et tous les autres législateurs politiques n'ont pu rendre leurs républiques durables : quelque sages qu'aient été leurs lois, elles n'ont pu s'étendre dans tous les pays et dans tous les siècles. Comme elles étaient fondées sur les victoires et les conquêtes, sur la violence militaire et l'élévation d'un peuple au-dessus d'un autre, elles n'ont pu devenir universelles ni convenir au goût, au génie et aux intérêts de toutes les nations. La philanthropie n'était pas leur base ; le faux amour d'une parcelle d'hommes qui habitent un petit canton de l'univers et qu'on nomme la patrie, détruisait dans toutes ces républiques guerrières l'amour de l'humanité en général. Les hommes ne sont pas distingués essentiellement par la différence des langues qu'ils parlent, des habits qu'ils portent, ni des coins de cette fourmilière qu'ils occupent. Le monde entier n'est qu'une grande république, dont chaque nation est une famille, et chaque particulier un enfant. C'est, messieurs, pour faire revivre et répandre ces anciennes maximes prises dans la nature de l'homme que notre société fut établie. Nous voulons réunir tous les hommes d'un goût sublime et d'une humeur agréable par l'amour des beaux-arts, où l'ambition devient une vertu, où l'intérêt de la confrérie est celui du genre humain entier, où toutes les nations peuvent puiser des connaissances solides, et où les sujets de tous les différents royaumes peuvent conspirer sans jalousie, vivre sans discorde, et se chérir mutuellement. Sans renoncer à leurs principes, nous bannissons de nos lois toutes disputes qui peuvent altérer la tranquillité de l'esprit, la douceur des mœurs, les sentiments tendres, la joie raisonnable, et cette harmonie parfaite qui ne se

trouve que dans le retranchement de tous les excès indécents et de toutes les passions discordantes.

Nous avons aussi nos mystères : ce sont des signes figuratifs de notre science, des hiéroglyphes très anciens et des paroles tirées de notre art, qui composent un langage tantôt muet et tantôt très éloquent pour se communiquer à la plus grande distance, et pour reconnaître nos confrères de quelque langue ou de quelque pays qu'ils soient. On ne découvre que le sens littéral à ceux qu'on reçoit d'abord. Ce n'est qu'aux adeptes qu'on dévoile le sens sublime et symbolique de nos mystères. C'est ainsi que les orientaux, les égyptiens, les grecs et les sages de toutes les nations cachaient leurs dogmes sous des figures, des symboles et des hiéroglyphes. La lettre de nos lois, de nos rites et de nos secrets ne présente souvent à l'esprit qu'un amas confus de paroles inintelligibles: mais les initiés y trouvent un mets exquis qui nourrit, qui élève, et qui rappelle à l'esprit les vérités les plus sublimes. n est arrivé parmi nous ce qui n'est guère arrivé dans aucune autre société. Nos loges ont été établies autrefois et se répandent aujourd'hui dans toutes les nations policées, et cependant dans une si nombreuse multitude d'hommes, jamais aucun confrère n'a trahi notre secret. Les esprits les plus légers, les plus indiscrets et les moins instruits à se taire apprennent cette grande science aussitôt qu'ils entrent parmi nous : ils semblent alors se transformer et devenir des hommes nouveaux, également impénétrables et pénétrants. Si quelqu'un manquait aux serments qui nous lient, nous n'avons d'autres lois pénales que les remords de sa conscience et l'exclusion de notre société, selon ces paroles d'Horace :

Est et fideli tuta silentio
 Merces : vetabo, qui Cereris sacrum
 Vulgarit arcanæ, sub isdem
 Sit trabibus, fragilemve mecum
 Solvat phaselum*

Horace fut autrefois orateur d'une grande loge établie à Rome par Auguste, pendant que Mécène et Agrippa y étaient surveillants. Les meilleures odes de ce poète sont des hymnes qu'il composa pour être chantées à nos orgies. Oui messieurs, les fameuses fêtes de Cérès à Eleusine, dont parle Horace, aussi bien que celles de Minerve à Athènes et d'Isis en Egypte n'étaient autres que des loges de nos initiés, où l'on célébrait nos mystères par les repas et les libations mais sans les excès, les débauches et l'intempérance où tombèrent les païens, après avoir abandonné la sagesse de nos principes et la propreté de nos maximes.

Le goût des arts libéraux est la troisième qualité requise entrer dans notre Ordre, la perfection de ce goût fait l'essence, la fin et l'objet de notre union. De toutes les sciences mathématiques, celle de l'architecture, soit civile, soit navale, soit militaire

est, sans doute, la plus utile et la plus ancienne. C'est par elle qu'on se défend contre les injures de l'air, contre l'instabilité des flots, et surtout contre la fureur des autres hommes. C'est par notre art que les mortels ont trouvé le secret de bâtir des maisons et des villes pour rassembler les grandes sociétés, de parcourir les mers pour communiquer de l'un à l'autre hémisphère les richesses de la terre et des ondes, et enfin de former des remparts et des machines contre un ennemi plus formidable que les éléments et les animaux, je veux dire contre l'homme même qui n'est qu'une bête féroce, à moins que son naturel ne soit adouci par les maximes douces, pacifiques et philanthropes qui règnent dans notre société.

Telles sont, messieurs, les qualités requises dans notre Ordre dont il faut à présent vous découvrir l'origine et l'histoire en peu de mots.

Notre science est aussi ancienne que le genre humain, mais il ne faut pas confondre l'histoire générale de l'art avec l'histoire particulière de notre société. Il y a eu dans tous les pays et dans tous les siècles des architectes, mais tous ces architectes n'étaient pas des francs-maçons initiés dans nos mystères. Chaque famille, chaque république et chaque empire dont l'origine est perdue dans une antiquité obscure a sa fable et sa vérité, sa légende et son histoire, sa fiction et sa réalité. La différence qu'il y a entre nos traditions et celles de toutes les autres sociétés humaines est que les nôtres sont fondées sur les annales du plus ancien peuple de l'univers, du seul qui existe aujourd'hui sous le même nom qu'autrefois, sans se confondre avec les autres nations quoique dispersé partout, et du seul enfin qui ait conservé ses livres antiques, tandis que ceux de presque tous les autres peuples sont perdus. Voici donc ce que j'ai pu recueillir de notre origine dans les très anciennes archives de notre Ordre, dans les actes du parlement d'Angleterre qui parlent souvent de nos privilèges, et dans la juridiction vivante d'une nation qui a été le centre de notre science arcane depuis le dixième siècle. Daignez, messieurs, redoubler votre attention ; frères surveillants couvrez la loge, éloignez d'ici le vulgaire profane. *Procul oh procul este profani, odi profanum vulgus et arceo, favete linguis.*

Le goût suprême de l'ordre et de la symétrie et de la projection ne peut être inspiré que par le Grand Géomètre architecte de l'univers dont les idées éternelles sont les modèles du vrai beau. Aussi voyons-nous dans les annales sacrées du législateur des juifs que ce fut Dieu même qui apprit au restaurateur du genre humain les proportions du bâtiment flottant qui devait conserver pendant le déluge les animaux de toutes les espèces pour repeupler notre globe quand il sortirait du sein des eaux. Noé par conséquent doit être regardé comme l'auteur et l'inventeur de l'architecture navale aussi bien que le premier grand-maître de notre Ordre.

La science arcane fut transmise par une tradition orale depuis lui jusqu'à Abraham et aux patriarches dont le dernier porta en Egypte notre art sublime. Ce fut Joseph qui donna aux égyptiens la première idée des labyrinthes, des pyramides et des obélisques qui ont fait l'admiration de tous les siècles. C'est par cette tradition patriarcale que nos lois et nos maximes furent répandues dans l'Asie, dans l'Egypte, dans la Grèce et dans toute la Gentilité, mais nos mystères furent bientôt altérés, dégradés, corrompus et mêlés de superstitions, la science secrète ne fut conservée pure que parmi le peuple de Dieu.

Moïse inspiré du Très-Haut fit élever dans le désert un temple mobile conforme au modèle qu'il avait vu dans une vision céleste sur le sommet de la montagne sainte, preuve évidente que les lois de notre art s'observent dans le monde invisible où tout est harmonie, ordre et proportion. Ce tabernacle ambulant, copie du palais invisible du Très-Haut qui est le monde supérieur, devint ensuite le modèle du fameux temple de Salomon, le plus sage des rois et des mortels. Cet édifice superbe soutenu de quinze cents colonnes de marbre de Paros, percé de plus de deux mille fenêtres, capable de contenir quatre cent mille personnes, fut bâti en sept ans par plus de trois mille princes ou maîtres maçons qui avaient pour chef Hiram-Abif grand-maître de la loge de Tyr, à qui Salomon confia tous nos mystères. Ce fut le premier martyr de notre Ordre...(lacune)... sa fidélité à garder...(lacune)... son illustre sacrifice. Après sa mort, le roi Salomon écrivit en figures hiéroglyphiques nos statuts, nos maximes et nos mystères, et ce livre antique est le code originel de notre Ordre.

Après la destruction du premier temple et la captivité de la nation favorite, l'oïnt du Seigneur, le grand Cyrus qui était initié dans tous nos mystères constitua Zorobabel grand-maître de la loge de Jérusalem, et lui ordonna de jeter les fondements du second temple où le mystérieux Livre de Salomon fut déposé. Ce Livre fut conservé pendant 12 siècles dans le temple des israélites, mais après la destruction de ce second temple sous l'empereur Tite et la dispersion de ce peuple, ce livre antique fut perdu jusqu'au temps des croisades, qu'il fut retrouvé en partie après la prise de Jérusalem. On déchiffra ce code sacré et sans pénétrer l'esprit sublime de toutes les figures hiéroglyphiques qui s'y trouvèrent, on renouvela notre ancien Ordre dont Noé, Abraham, les patriarches, Moïse, Salomon et Cyrus avaient été les premiers grands-maîtres. Voilà, messieurs, nos anciennes traditions. Voici maintenant notre véritable histoire.

Du temps des guerres saintes dans la Palestine, plusieurs princes, seigneurs et artistes entrèrent en société, firent vœu de rétablir les temples des chrétiens dans la terre sainte, s'engagèrent par serment à employer leur science et leurs biens pour ramener l'architecture à la primitive institution, rappelèrent tous les signes anciens

et les paroles mystérieuses de Salomon, pour se distinguer des infidèles et se reconnaître mutuellement... [Et décidèrent de] s'unir intimement avec... [Les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem]. Dès lors et depuis, nos loges portèrent le nom de loges de saint Jean dans tous les pays. Cette union se fit en imitation des israélites lorsqu'ils rebâtirent le second temple. Pendant que les uns maniaient la truelle et le compas, les autres les défendaient avec l'épée et le bouclier.

Après les déplorables traverses des guerres sacrées, le dépérissement des armées chrétiennes, et le triomphe de Bendocdor soudan d'Egypte pendant la huitième et dernière croisade, le fils de Henry III d'Angleterre, le grand prince Edouard, voyant qu'il n'y aurait plus de sûreté pour ses confrères maçons dans la terre sainte quand les troupes chrétiennes se retireraient, les ramena tous et cette colonie d'adeptes s'établit ainsi en Angleterre. Comme ce prince était doué de toutes les qualités d'esprit et de cœur qui forment les héros, il aima les beaux-arts et surtout notre grande science. Etant monté sur le trône, il se déclara grand-maître de l'Ordre, lui accorda plusieurs privilèges et franchises, et dès lors les membres de notre confrérie prirent le nom de francs-maçons.

Depuis ce temps la Grande-Bretagne devint le siège de la science arcane, la conservatrice de nos dogmes et le dépositaire de tous nos secrets. Des îles britanniques l'antique science commence à passer dans la France. La nation la plus spirituelle de l'Europe va devenir le centre de l'Ordre et répandra sur nos statuts les grâces, la délicatesse et le bon goût, qualités essentielles dans un Ordre dont la base est la sagesse, la force et la beauté du génie. C'est dans nos loges à l'avenir que les français verront sans voyager, comme dans un tableau raccourci, les caractères de toutes les nations, et c'est ici que les étrangers apprendront par expérience que la France est la vraie patrie de tous les peuples.

- Il est au silence fidèle une récompense assurée;
mais à celui qui aura divulgué les rites de la mystérieuse Cères,
j'interdirai qu'il vive sous mon toit,
ou s'embarque avec moi sur un fragile esquif.
Horace, Odes, Livre I



Les Chevaliers Teutonique

C'est un ordre religieux et militaire fondé en Terre Sainte lors de la troisième croisade en 1191.

Origines et organisation de l'ordre

De son nom complet «ordre des chevaliers Teutoniques de l'Hôpital Sainte-Marie-de-Jérusalem», l'ordre est à l'origine un simple hôpital créé par des bourgeois de Brême et de Lübeck, pendant le siège d'Acre (Palestine) en 1191. Transformé en ordre militaire en 1198, l'ordre des chevaliers Teutoniques est officiellement reconnu par le pape en 1199. Étroitement lié à la curie, il calque son organisation sur celle des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et reprend les techniques des Templiers dans leur processus d'évangélisation. Tous ses membres, nobles allemands, sont vêtus d'une cape blanche ornée d'une croix noire. La règle, édictée en 1244, hiérarchise les différents membres (frères chevaliers, prêtres et domestiques) et les place sous l'autorité d'un grand maître. Élu à vie, le grand maître est assisté de cinq dignitaires : le grand commandeur, le maréchal, le trésorier, l'hospitalier et un responsable de la garde-robe.

Œuvres des chevaliers Teutoniques

Au XIIIème siècle, l'ordre, d'abord implanté en Terre Sainte, acquiert de vastes domaines en Méditerranée et en Allemagne, où sont créés douze bailliages destinés à financer les expéditions. Dès 1211, les chevaliers Teutoniques migrent vers la Transylvanie et fondent la ville de Kronstadt (Brasov). En 1231, le grand maître Hermann von Salza entreprend, à la demande du duc Conrad de Mazovie, la conquête et la colonisation de la Prusse païenne, conquête qui se termine en 1283. L'ordre continue son expansion par fusion (en 1237 avec l'ordre des Porte-Glaive) ou achat (Poméranie-Ultérieure en 1309, Estonie en 1346). En 1329, les chevaliers Teutoniques reçoivent en fief du pape la région balte qui s'étend du golfe de Finlande à la Poméranie.

L'ordre des chevaliers Teutoniques obtient de l'empereur Frédéric II le statut et les privilèges accordés aux princes d'Empire. En 1309, il installe son siège à Marienburg (aujourd'hui Malbork, Pologne). Les chevaliers font édifier de nombreuses forteresses, comme celles de Marienburg ou de Gollub en Prusse. De même, ils fondent quatre-vingt treize villes sur leurs territoires (telle la ville de Königsberg, aujourd'hui Kaliningrad).

Déclin de l'ordre

De plus en plus contestés à partir de la fin du XIVème siècle, les chevaliers Teutoniques sont défaits à la bataille de Grunwald par les Polonais de Ladislas II Jagellon, en 1410, ce qui stoppe leur expansion territoriale. Heinrich von Plauen, grand maître de 1410 à 1413, cherche à réformer l'ordre en déclin mais se fait bientôt déposer par le chapitre. La guerre de Treize

Ans (1454-1466) entre la Pologne de Casimir IV et les Teutoniques se termine par la restitution de tous les territoires de l'ordre à la Pologne, à l'exception de la Prusse orientale et de la Livonie, par la paix de Thorn (aujourd'hui Torun) de 1466. De surcroît, le roi de Pologne devient suzerain du grand maître de l'ordre pour les territoires restants. Au XVIème siècle, la Prusse et la Courlande sont sécularisées et transformées en duchés, et la Livonie est partagée entre la Pologne, la Russie et la Suède.

L'ordre des chevaliers Teutoniques survit en Allemagne méridionale et connaît un certain regain dans la lutte contre les Turcs en Hongrie. Dissout par Napoléon Ier en 1809, il se maintient néanmoins en Autriche au cours du XIXème siècle. En 1918, il est pour la première fois dirigé par un prêtre et, en 1929, la discipline religieuse est totalement restaurée. Depuis cette date, à l'exception de la période de la Seconde Guerre mondiale, l'ordre des chevaliers Teutoniques, dont le siège est à Vienne, est un ordre de charité qui limite son action à l'Autriche, à l'Italie et à l'Allemagne.

L'ORDRE DE MALTE

Nom. Ordre souverain militaire et hospitalier de St-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, ou ordre souverain de Malte (OSM).

Origine. Dès la fin du IX^e s. existaient à Jérusalem une église et un couvent placés sous le patronage de saint Jean, où des moines venus d'Italie donnaient des soins aux pèlerins chrétiens et aux malades de toutes confessions. Quand Godefroy de Bouillon (1^{re} croisade) entra à Jérusalem en 1099, l'hôpital existait déjà sous l'autorité de frère Gérard né à Martigues en Provence (?), béatifié. L'Ordre fut approuvé par le pape Pascal II le 13-2-1113. Après la mort de frère Gérard (vers 1120), sous son successeur, Raymond du Puy (premier qualifié maître de l'Ordre), l'institution devint également militaire avec une milice privée. L'Ordre était divisé en régions, dites **langues** : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon-Navarre, Castille-Léon-Portugal, Angleterre et Allemagne. Le chef de chacune portait le titre de *pillier*. Les hospitaliers, chassés par les Ottomans en même temps que les croisés, s'établirent à Chypre (1291), à Rhodes (1309) et à Malte (1530) que Charles Quint leur avait donnée en fief de son royaume des Deux-Siciles. L'Ordre resta maître de l'île jusqu'à sa capitulation devant Bonaparte en 1798.

L'empereur Paul I^{er} de Russie, offrant asile à quelques chevaliers ne pouvant regagner leur pays d'origine, s'institua " protecteur " de l'Ordre. Le 27-10-1798, les chevaliers exilés à St-Pétersbourg le proclamèrent " grand maître " mais il était orthodoxe (donc schismatique), marié et n'avait jamais appartenu à l'Ordre (étant seulement décoré, en tant que monarque ami, de la grand-croix d'honneur). Son élection n'étant ni constitutionnellement ni canoniquement valide. Pie VI refusa de la reconnaître. L'empereur Alexandre I^{er}, conscient de l'irrégularité de la situation, édicta le 16-3-1801, 4 jours après son accession au trône, que l'Ordre devait élire son grand maître selon ses statuts et usages antiques. Comme on ne pouvait convoquer une assemblée générale des membres de l'Ordre, il fut convenu qu'il serait proposé au pape de choisir, pour cette unique fois, un grand maître parmi les candidats déjà élus par chacun des prieurés de l'Ordre. Le 9-2-1803, Pie VII choisit le candidat élu par le prieuré de Russie, le bailli Jean-Baptiste Tommasi, qui devenait ainsi légitimement le 73^e chef suprême de l'Ordre. En 1801, l'Ordre s'était installé provisoirement en Italie (en attendant son retour à Malte).

L'Ordre fut un novateur. *1^{er} service hospitalier* : un hospice international à Jérusalem pouvant recevoir plus de 1 000 malades à la fois (fin du XI^e s.). *1^{re} armée permanente*. *1^{re} école navale*. *1^{re} retraite du combattant*.

Entre-temps, la Grande-Bretagne avait ravi Malte aux Français, en novembre 1800, mais le traité d'Amiens (1802) avait confirmé les droits de l'Ordre sur l'île et ses dépendances. Les hostilités ayant repris entre France et G.-B., celle-ci n'appliqua pas les clauses du traité. Le nouveau grand maître Tommasi s'installa donc en Sicile, y attendant la possibilité de recouvrer son territoire. En 1814, le *traité de Paris* entérina une situation de fait en reconnaissant à la G.-B. la possession de Malte, décision confirmée par les traités suivants, bien que l'Ordre spolié n'ait jamais renoncé à sa souveraineté ainsi bafouée.

En 1822, la *convention de Vérone* reconnut son caractère souverain. En 1831, l'Ordre s'installa définitivement à Rome, le palais de la via Condotti, son ambassade près du St-Siège, devenant le grand magistère. A partir de 1864, l'organisation en " langues " ayant disparu, les membres constituèrent des associations nationales.

Statut. Monarchie élective. A Malte, l'Ordre était le vassal du roi des Deux-Siciles, lui-même vassal du pape. Il fut très tôt une monarchie élective et constitutionnelle fortement hiérarchisée dont les membres étaient recrutés parmi de nombreuses nations (France, Italie, Espagne, G.-B., Allemagne). Il possédait un territoire, une population, une autorité responsable, une armée, le droit de battre monnaie et d'entretenir des relations diplomatiques avec d'autres nations par des ambassadeurs accrédités jusqu'à son départ de Malte en 1798, l'Ordre entretenait 4 ambassades : auprès du pape, de l'empereur des Romains roi de Germanie (Autriche), du roi de France et du roi d'Espagne ; il en aurait eu auprès du roi d'Angleterre si Henri VIII n'avait dissous et spolié l'Ordre dans ses États en 1540. De nos jours, sujet de droit international public, il possède dans Rome un territoire de 12 000 m² 2 parties : villa Malta, sur l'Aventin (ancien bien des templiers, dévolu aux hospitaliers en 1312 et devenu siège du grand prieuré de Rome), également résidence des ambassadeurs auprès du Quirinal et du St-Siège ; palais de la via Condotti, siège du grand magistère et du gouvernement jouissant de l'exterritorialité, 2 000 m². Depuis 1991, le gouvernement de l'île de Malte lui a concédé la jouissance du fort St-Ange à La Valette (bail de 99 ans concédé en 1994).

Drapeau. Rouge à croix blanche, le plus ancien du monde (approuvé par le pape Innocent II en 1130). **Armes.** De gueules à la croix d'argent. **Distinction.** *Pro merito melitensi* (mérite de l'Ordre), croix 5 classes et médaille 3 classes. **Langue officielle.** Italien. **Monnaies** (non reconnues). *Scudo, tari, grani*. **Timbres** (il y a un surintendant des postes magistrales et de la monnaie) valables pour la correspondance avec 46 pays. Argentine, Autriche, Bénin, Burkina, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Centrafrique, Chili, Comores, Congo (ex-Zaïre), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Équateur, Gabon, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Hongrie, Liban, Libéria, Macao, Madagascar, Nicaragua, Niger, Panama, Paraguay, Philippines, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Salvador, São Tomé, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Somalie, Tchad, Tchéquie, Togo, Uruguay, Venezuela et à Rome entre les 2 propriétés de l'Ordre. **Relations diplomatiques** avec 81 pays. Albanie, Argentine, Arménie, Autriche, Bénin, Biélorussie, Bolivie, Bosnie, Brésil, Bulgarie, Burkina, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Chili, Colombie, Comores, Congo, Congo dém., Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Éthiopie, Gabon, Géorgie,

Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine, Madagascar, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Micronésie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Saint-Siège, St-Vincent et Grenadines, Salvador, São Tomé, Sénégal, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Tchad, Thaïlande, Togo, Uruguay, Venezuela. **Représentants** : auprès de Belgique, France, Suisse ; délégués officiels en Allemagne, Luxembourg, Monaco et auprès d'organisations internationales (Unesco, OMS, FAO, Conseil de l'Europe, etc.) ; depuis 1994, un observateur permanent à l'Onu.

Prince et grand maître. Élu parmi les chevaliers religieux (profès) par le Conseil d'État complet de l'Ordre (élection soumise à l'approbation pontificale jusqu'en 1998). Le grand maître Pierre d'Aubusson fut fait cardinal après avoir soutenu, victorieusement, le siège de Rhodes en 1480. Hugues de Verdalle (grand maître de 1581 à 98) fut également cardinal. Depuis 1630, le grand maître jouit des honneurs cardinales, d'où le prédicat d'Altesse Éminentissime, mais il ne participe ni aux conclaves, ni aux conciles, ni à aucune des assemblées du Sacré Collège. *Titre habituel* : Son Altesse Éminentissime le prince et grand maître : dans ses actes : " frère N... par la grâce de Dieu, humble maître de l'hôpital sacré de St-Jean de Jérusalem et de l'ordre militaire du St-Sépulcre du Seigneur et gardien des pauvres du Christ. " *Grand maître (78^e)* : Son Altesse Éminentissime Frà Andrew Bertie (Londres 15-5-1929), élu 8-4-1988. **Souverain Conseil.** Gouvernement qui l'assiste.

Membres dans le monde. Nombre : 11 500 *France 480* dont 1 seul reçu chevalier profès de vœux de religion. Pierre de Bizemont (en 1997). **Classes** : **1^o)** *chevaliers de justice et chapelains conventuels, profès de vœux de religion (pauvreté, obéissance, chasteté).* **2^o)** *Chevaliers d'obéissance et donats de justice (promettent de tendre à la perfection de la vie chrétienne).* **3^o)** *Ceux qui ne font ni vœu de religion ni promesses,* divisés en 6 branches : chevaliers et dames d'honneur et de dévotion ; chapelains conventuels " ad honorem " ; chevaliers et dames de grâce et de dévotion ; chapelains magistraux ; chevaliers et dames de grâce magistrale ; donats de dévotion. La catégorie de " grâce magistrale " (aucun principe de noblesse requis) constitue plus de 60 % des effectifs. Le gouvernement examine environ 300 demandes d'admission par an.